

## **Travail des enfants à Iguerferouane** **- Etude menée par UNICEF -**

### 1. Introduction

Le Programme Soutien aux Enfants du Milieu Rural (PSEMR) a engagé une démarche de planification participative qui s'appuie sur les collectivités locales en tant que levier principal pour impulser une dynamique de développement local au profit notamment des enfants. A cet effet, des comités communaux ont été créés pour identifier, programmer, mettre en œuvre et évaluer des actions en collaboration avec les comités provinciaux. Ils sont dirigés par les présidents communaux et composés de représentants des membres des conseils communaux et des fonctionnaires communaux, et de personnes ressources locales relevant des services extérieurs de l'Etat et de la société civile (corps enseignant, professionnels de santé, associations, représentants des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement).

Cette approche qui est actuellement au stade expérimental, est mise en œuvre dans cinq communes pilotes réparties sur les cinq provinces d'intervention du PSEMR, en l'occurrence Chefchaouen, Al Haouz, Essaouira, Ouarzazate et Zagora. S'agissant d'une démarche nouvelle, il a été convenu de la tester au niveau de la commune rurale pilote Iguerferouane, commune appartenant à la province Al Haouz.

La présente consultation s'inscrit dans cette optique et vise à concevoir un plan d'action pour lutter contre le travail des enfants dans la commune d'Iguerferouane. Elle constitue le prolongement de l'étude d'évaluation rapide du travail des enfants dans l'agriculture ; Province d'Al Haouz (UNICEF, 2003). Pour y parvenir, des données doivent être collectées (voir méthodologie de l'étude) de façon participative à travers l'organisation d'ateliers avec les pères d'enfants et la conduite d'entretiens individuels semi- directifs avec l'ensemble des composantes du système en question (mères d'enfants, enfants, instituteurs, Directeurs d'écoles, professionnels de santé, élus, agents d'autorité, membres d'associations, ...). Ces entretiens et discussions ont pour objet de dégager les perceptions qu'ont les différents acteurs sur le travail des enfants, les causes ainsi que les solutions qu'ils proposent pour combattre ce phénomène. Sur la base des résultats dégagés, un atelier de restitution, de validation et de planification des actions est prévu. Une formation sur le travail des enfants en milieu rural doit être assurée au profit des formateurs locaux et des personnes ressources pour renforcer leurs capacités.

### 2. Contexte de l'étude

#### 2.1. Localisation de la commune rurale d'Iguerferouane

La commune rurale d'Iguerferouane fait partie de la Province Al Haouz, Qiada Aghmat. La commune est issue du découpage administratif de 1992 et comprend deux machiakhat-s dites Aït Ounga et Aït Bou Saïd. Auparavant la commune rurale actuelle faisait partie de la commune d'Aghmat.

La commune rurale d'Iguerferouane est située à environ 40 kilomètres au Sud- Est de la ville de Marrakech. Elle est accessible par voie carrossable de deux manières : (1) voie relativement rapide ;

par la route Marrakech- Sidi Abdellah Ghyat- Tamazouzt, (2) par la route secondaire n° 513 reliant Marrakech et Tnine Ourika pour rejoindre Aït Ourir sur la route principale n° 24 reliant Marrakech et Ouarzazate.

La commune rurale d'Iguerferouane est limitée par les communes rurales de Tamazouzt au Nord, Tighedouin au Sud, Tidili Masfioua à l'Est et Aghmat à l'Ouest. Le chef-lieu de la commune rurale d'Iguerferouane est implanté à proximité du douar Imarine en amont, à une distance de 10 kilomètres à partir de la route goudronnée reliant Ourika et Aït Ourir.

## 2.2. Présentation de la commune

La population de la commune, répartie entre les deux machiakhat-s Aït Bou Saïd et Aït Ounga est de 12344 habitants et de 1581 ménages (Monographie de la commune). 6232 habitants, soit 50,50% de la population ont un âge inférieur ou égal à 18 ans. Le nombre de personnes actives s'élève à 5188, soit 42% de la population totale.

Le taux d'analphabétisme concerne environ 59% de la population, un des plus élevés taux au Maroc et parmi les communes rurales de la Province Al Haouz. Par ailleurs, les chefs de foyers et d'exploitations agricoles dont le niveau d'instruction est nul atteignent 94,72% du total des chefs d'exploitations (I.N.A.U., 2002).

La population de la commune est distribuée dans 34 douars répartis le long d'une ligne altitudinale d'une vingtaine de kilomètres d'aval vers l'amont : 900 mètres de dénivelée sépare le douar le plus bas (Tihouna à 663 m) et le plus élevé (Souggane à 1542 m).

La commune rurale d'Iguerferouane fait partie de la Province Al Haouz qui figure parmi les 13 provinces du Royaume les plus pauvres pour lesquelles l'Etat a initié un programme de lutte contre la pauvreté dit Programme des Priorités Sociales. Au sein de la Province Al Haouz, Iguerferouane est la deuxième commune parmi les dix plus nécessiteuses.

L'activité économique dans la commune reste dominée par la pratique de l'agriculture vivrière associée à l'élevage. La production agricole a lieu essentiellement dans le cadre d'unités familiales dont 99,6% des exploitations n'utilisent que la main d'œuvre familiale. Le système social dans lequel s'insèrent les exploitations agricoles reste très peu générateur d'échanges économiques. Les activités génératrices de revenus sont peu diversifiées bien qu'on observe une contribution de plus en plus notable de l'artisanat et de la main d'œuvre employée à l'extérieur de la commune dans la formation de revenus des ménages (cf. résultats de l'étude).

Les terres irriguées représentent 36,62% de la S.A.U. totale (3263 ha) et les disponibilités moyennes en terre de culture par exploitation sont de 2,29 ha. Ces disponibilités restent toutefois composées de parcelles ou propriétés souvent éclatées dans l'espace, puisqu'on relève en moyenne 9,24 parcelles de culture par exploitation dans la commune (INAU, 2002). Il est à noter que les terres agricoles sont peu évoluées et de qualité médiocre.

L'occupation du sol reste marquée par la prédominance de la céréaliculture (orge et blé dur notamment) qui occupe 95,52% de la S.A.U., alors que les légumineuses (0,15%) et les cultures maraîchères (1,50%) sont fort réduites. L'arboriculture fruitière traditionnelle (olivier, amandier, noyer et caroubier) constitue une source de revenu importante dans la zone ; la superficie consacrée à cette activité est de 11,14% de la S.A.U.

De la même manière, l'élevage constitue un secteur d'activité important dans l'économie des exploitations. Il concerne l'élevage bovin et ovins- caprins dont le nombre moyen de têtes est successivement de 1,92 bovins et 11,14 ovins- caprins. Ces effectifs restent toutefois théoriques et la situation de l'élevage tout comme celle de la terre agricole, reste à observer en termes de répartition et d'inégalités entre les foyers.

### 3. Méthodologique de l'étude

Rappelons que les principaux objectifs de la présente étude consistent en (1) l'examen des perceptions qu'ont les pères, les mères, les enfants et les différents intervenants dans la commune d'Iguerferouane du travail des enfants en identifiant les causes et les solutions envisagées pour ce phénomène, (2) L'établissement d'un plan d'action pour atténuer ce phénomène. Pour répondre à ces objectifs, la méthodologie ci-dessous décrite a été adoptée.

#### 3.1. Organisation d'ateliers regroupant les pères d'enfants

Deux ateliers de trois jours chacun ont été organisés. L'objet de ces ateliers est de rassembler des données ayant surtout un caractère qualitatif, c'est-à-dire des données qui nous ont permis de comprendre le pourquoi du phénomène. Les principaux thèmes abordés lors de ces ateliers concernent : (1) L'identification et la localisation des différentes infrastructures socio-économiques dans la commune d'Iguerferouane, (2) L'identification des différentes activités génératrices de revenus des ménages et les types de travail des enfants, (3) L'identification des perceptions qu'ont les pères du travail des enfants ; (4) Les solutions proposées pour lutter contre le travail des enfants (cf. guide d'entretien avec les pères lors des ateliers en annexes). Les points (1) et (2) ont été couverts lors de la première journée, le point (3) lors de la deuxième journée et le point (4) lors de la troisième journée.

Chaque atelier a regroupé une vingtaine de pères d'enfants qui sont au travail, fréquentant l'école, travaillant et fréquentant l'école à la fois et des enfants qui ne sont ni au travail ni à l'école. Lors de la visite exploratoire dans la commune, il s'est avéré que les deux ateliers doivent avoir lieu respectivement dans les fractions de Aït Bousaid, au niveau d'une école et des Aït Ounga au niveau du siège de la commune d'Iguerferouane. Cette façon de faire a beaucoup facilité les déplacements des pères.

Le choix des participants a été raisonné sur les bases suivantes :

#### \*Choix des douars :

Rappelons que la commune d'Igueferouane est composée de 34 douars. Lors de la visite exploratoire, les séances de travail organisées notamment avec des membres du comité provincial et du comité communal ; ont permis de subdiviser la commune en six blocs homogènes sur la base des critères géographiques (localisation) et sociaux (traditions, coutumes et considérations tribales).



## Résultats du découpage de la commune d'Iguerferouane en blocs homogènes

Fraction Caractérisation du bloc Blocs de douars homogènes Douars représentatifs Aït Bousaid Tribu Aït Bousaid (Kabilat Aït Bousaid) Tasselte, Tadarte, Aguerd, Igroupka, Aït Zifa et Iguine. Tasselte et Tadarte. Tribu Aït Abed (Kabilat Aït Abed) Taourirte, Segan, Amoutou, Tizi N'segudel et Asaka. Taourirte et Tizi N'Segudel Tribu des Aït Ouassif (Kabilat Aït Ouassif) Iznaguen, Isfel, Aslioum, Izamrane, Imallahen, Tizi N'tzeguarte et Taynit. Iznaguen et Isfel. Aït Ounga Zone montagneuse Iguerdoudan, Tamakoust, Tamazt, Ameskerli, Tachaout, Toug, Gougas. Iguerdoudan et Tamakoust. Zone du piémont Aguesghima, Imarine, Anza, Tabya, Ikherkhoudane, Aït Zbair. Aguesghima et Imarine. Zone de plaine Tamazzagharte, Iferdessa, Tihouna, Ighil. Tamazzagharte et Iferdessa.

En définitive, ce découpage a permis d'avoir 12 douars représentatifs de la zone d'action de la commune d'Iguerferouane. Les douars représentatifs ont été choisis sur la base de leur localisation au niveau de chaque bloc.

### \*Choix des pères d'enfants :

Il est à noter que les données de la monographie de la commune d'Iguerferouane et les discussions engagées lors de la visite exploratoire nous ont permis de constater que les enfants au travail sont impliqués dans plusieurs activités économiques : agriculture (surtout comme aide familial), élevage (gardienage du troupeau familial ou en tant que berger salarié), activités artisanales (aide familial ou employé chez un artisan), des filles comme petites bonnes dans les villes de Marrakech, Casa, ... Pour le choix des pères d'enfants, les différents cas de figures (divers type de travail des enfants) sont représentés dans l'échantillon retenu. Pour assurer le maximum d'interactions avec les participants dans chaque atelier, la taille de l'échantillon a été fixée à une vingtaine. Trois à quatre pères d'enfants ont été ainsi choisis au niveau de chacun des 12 douars représentatifs. Le choix a été opéré par le président de la commune d'Iguerferouane en concertation avec le coordonnateur communal.

## 3.2. Conduite d'entretiens individuels

Pour compléter les données collectées lors des ateliers, divers entretiens individuels ont été prévus et réalisés avec différentes cibles.

### 3.2.1. Conduite d'entretiens individuels avec un échantillon de mères d'enfants.

L'objet de ces entretiens individuels avec les mères d'enfants est similaire à celui des ateliers des pères d'enfants. Pour des raisons culturelles, ces ateliers ne pouvaient être organisés. Lors de ces entretiens individuels, ont été abordés les principaux aspects suivants : (1) Présentation du cadre et des objectifs de l'étude, (2) Données générales, (3) Sources de revenu du ménage, (4) Composition du ménage et activités des différents membres (différents types de travail), (5) Perceptions qu'ont les mères du travail des enfants ; (6) Solutions proposées pour lutter contre le travail des enfants (cf. guide d'entretien avec les parents en annexes). Les mères touchées par les enquêtes s'élèvent à 95. Ces mères ont été choisies parmi les 12 douars représentatifs. 8 mères en moyenne ont été enquêtées par douar. Les mères interviewées ont des enfants qui exercent les activités mentionnées ci-dessus.

### 3.2.2. Conduite d'entretiens individuels avec des pères d'enfants.



L'objet de ces entretiens est de compléter les données collectées lors des deux ateliers. 58 enquêtes ont été réalisées avec des pères (à raison en moyenne de 5 enquêtes par douar représentatif) pour approfondir des aspects insuffisamment traités lors des ateliers. Ces entretiens ont permis également d'avoir quelques données quantitatives sur le travail des enfants. Le même guide d'entretien conçu pour les mères a été utilisé pour les pères.

### 3.2.3. Conduite d'entretiens individuels avec des enfants

La conduite d'entretiens auprès d'un échantillon d'enfants avait pour objet d'identifier leurs perceptions du travail des enfants. Cet échantillon était de 61 enfants (20 filles et 41 garçons), à raison en moyenne de 4 sujets par douar représentatif. Ces enfants ont des caractéristiques différentes : âge différent, des enfants qui sont au travail et exerçant des activités différentes (emplois liés à l'agriculture et emplois liés à d'autres secteurs), des enfants qui sont au travail et fréquentant l'école, et des enfants qui ne sont ni au travail ni à l'école. Le guide d'entretien a été structuré de la manière suivante : (1) Données générales, (2) Caractérisation du groupe familial, (3) Activités exercées par l'enfant interviewé, (4) Profil historique des activités de l'enfant, (5) Avantages tirés par le travail, (6) Difficultés dans le travail, (7) Attitudes vis-à-vis de l'éducation et de l'école, (8) Perceptions qu'ont les enfants du travail des enfants ; (9) Perspectives d'avenir (cf. guide d'entretien avec les enfants en annexes).

### 3.2.4. Conduite d'entretiens avec divers intervenants dans la commune rurale d'Iguerferouane.

Il s'agit d'entretiens avec un échantillon regroupant les différents intervenants opérant dans la commune d'Iguerferouane notamment des représentants du comité communal (6), des représentants du comité provincial (3), des agents de l'autorité locale (4), des membres d'associations villageoises de développement (5), des animateurs d'ONG provinciales « Afoulki » (1), des APTE (1), des professionnels de la santé (2), des accoucheuses traditionnelles (3), des Directeurs d'écoles (5), des instituteurs (6), et des fquih (3). Au total, 39 entretiens ont été réalisés. Ces entretiens nous ont permis d'identifier les caractéristiques du travail des enfants dans la zone et de dégager les perceptions de ces différents acteurs vis-à-vis du travail des enfants, les causes du phénomène ainsi que les solutions envisagées. Le guide d'entretien établi à cette fin est structuré de la manière suivante : (1) Statut, (2) Ancienneté dans la commune, (3) Opinions au sujet des infrastructures socio-économiques existantes sur les plans quantitatifs et qualitatifs, (4) Perceptions qu'ils ont du travail des enfants ; (5) Solutions proposées pour lutter contre le travail des enfants (cf. guide d'entretien avec les différents intervenants en annexes).

La présente étude a ainsi touché 283 personnes. Des guides d'entretien semi-structurés ont été utilisés. Ils ont permis de collecter des informations essentiellement qualitatives mais aussi quantitatives. Ces deux types d'information ne s'excluent pas mutuellement mais se complètent. Des outils de visualisation, notamment des cartes et des matrices de classification ; ont été utilisés lors de l'animation des ateliers pour localiser spatialement des aspects et établir des priorités.

### 3.3. Test et finalisation des guides d'entretien.

Les guides d'entretien établis ont été testés avec un petit échantillon de sujets (parents, enfants et intervenants). Ce test a permis d'apporter les ajustements et les corrections nécessaires aussi bien sur le

contenu des guides, en ajoutant ou en éliminant des questions, que sur la forme ; en reformulant des questions.

#### 3.4. Analyse des données collectées

Quant à l'analyse des informations collectées, les données qualitatives ont été soumises à l'analyse de contenu (analyse thématique) et les données quantitatives ont été traitées statistiquement pour dégager quelques paramètres (simples) tels que des pourcentages, des moyennes, ...

#### 3.5. Rédaction du rapport sur les perceptions qu'ont les différents acteurs vis-à-vis du travail des enfants.

Le présent rapport est établi pour relater les principaux résultats relatifs aux perceptions des sujets enquêtés vis-à-vis du travail des enfants, les causes du phénomène ainsi que les solutions proposées.

#### 3.6. Etablissement, restitution et validation d'un plan d'action

Sur la base des données collectées et des résultats dégagés, un plan d'action sera proposé. Ce plan sera établi suite à l'organisation d'un atelier qui regroupera l'ensemble des intervenants dans la commune (population locale, représentants du comité communal, représentants du comité provincial, représentants des associations, instituteurs et Directeurs d'écoles, représentants de l'UNICEF, ...). Cet atelier traitera les aspects suivants : (1) discussion et validation des résultats de l'étude sur les perceptions du travail des enfants, notamment les volets relatifs aux causes du travail des enfants et solutions proposées pour lutter contre ce phénomène, (2) les actions à mettre en œuvre pour lutter contre le travail des enfants, (3) Arrêter de façon participative l'objectif escompté dans la lutte contre le travail des enfants, (4) Etablir un échéancier pour la réalisation des diverses actions retenues en précisant les responsabilités de chacun des intervenants (qui fait quoi ?). Les points (1), (2) et (3) seront traités lors de la première journée de l'atelier et le point (4) lors de la deuxième journée.

#### 3.7. Capitalisation de l'expérience.

Un ensemble d'éléments d'information sera fourni pour établir une brochure illustrée décrivant le processus d'élaboration du plan d'action.

#### 3.8. Equipe chargée de la conception et de la réalisation de l'étude.

Sous la supervision de Mme BERRADA et Mr. TARIB de l'UNICEF, une équipe sera chargée de la conception et la mise en œuvre de la présente investigation (cf. planning prévisionnel de réalisation de la consultation) :

Mr. Abderrazak LAKJAA : responsable de l'étude

Mr. Abdessamad HAJJAJ : Assistant dans la conduite des ateliers et des enquêtes sur le terrain.

Mr. Antonio Fernandez : Assistant dans la conduite des enquêtes sur le terrain.

Melle Khadija AIT BELLARBI: Enquêtrice

Mr. Hassan IRHIRHI: Enquêteur

### 3.9. Planning de réalisation de la consultation

Phases/Etapes/Durée (en jours :j) et période  
Préparation de l'étude\* Visite exploratoire dans la commune de Iguerfrouane.

\*Finalisation de la méthodologie  
2j les 28 et 29/04/03

du 30/04 au 03/05/03

Collecte de données primaires\* Animation d'un atelier de pères d'enfants au niveau de la fraction de Aït Bousaid.

\*Formation des enquêteurs

\*Animation d'un atelier de pères au niveau de la fraction de Aït Ounga.

\*Entretiens individuels auprès de pères.

\*Enquêtes auprès des mères.

\*Entretiens avec des enfants.

\*Entretiens avec d'autres acteurs (élus, agents d'autorité locale, techniciens agricoles, animateurs d'ONG (afoulki, espace associatif et associations villageoises), infirmiers, instituteurs et Directeurs d'écoles).

3j du 28 au 30/05/03

2j du 31/05 au 01/06/03

3j du 02 au 04/06/03

20 j du 16/06 au 05/07/03

Exploitation des données collectées et rédaction du rapport sur les perceptions du travail des enfants

15 j du 06 au 20/07/03 Etablissement d'un plan d'action de façon participative dans un atelier et sur la base des résultats de l'étude



2j (Septembre 03) Adaptation et validation du module de formation sur le travail des enfants en milieu rural dans le cadre du Programme Protection de l'enfant.

4j (Septembre 03) Formation des formateurs locaux et des personnes ressources sur le module ci-dessus.

4j (Septembre 03) Rédaction des rapports \*Rédaction du rapport final sur les perceptions des différents acteurs quant au travail des enfants, sur ses causes et les solutions proposées.

\*Rédaction, restitution et validation du plan d'action pour la lutte contre le travail des enfants à Iguerfrouane.

\*Eléments d'information pour la confection d'une brochure illustrée décrivant l'ensemble du processus d'élaboration du plan d'action.

4j (Octobre 03)

4j (Octobre 03)

2j (Octobre 03)

4. Présentation des résultats de l'étude

La présentation des résultats sera faite de la manière suivante :

- \* Résultats relatifs aux ateliers avec les pères d'enfants ;
- \* Résultats relatifs aux autres groupes interviewés ;
- \* Synthèse globale
- \* Analyse des propositions de solutions faites par les différents intervenants.

4.1. Résultats relatifs aux ateliers avec les pères d'enfants



Comme il a été déjà mentionné au niveau de la méthodologie, deux ateliers de trois jours chacun ont été organisés au niveau des fractions de Aït Bou Saïd et Aït Ounga dans la commune rurale d'Iguerferouane. Une vingtaine de pères ont été associés à chacun des ateliers. Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats les plus saillants issus de ces journées de discussion.

#### 4.1.1. Sources de revenus des ménages

A Aït Bou Saïd, au cours des années 80 et début des années 90, les principales sources de revenus des ménages étaient comme suit (par ordre d'importance) :

- \* Elevage ;
- \* Culture de la verveine ;
- \* Culture de l'ail ;
- \* Culture de l'orge ;
- \* Travail salarié temporaire.

La verveine et l'ail étaient des cultures de rente très importantes à cause de leur productivité élevée et du niveau des prix intéressant sur le marché.

Actuellement, l'élevage (ovin, bovin et caprin) constitue la première source de revenu des ménages (voir tableau n°1 en annexes). Les productions végétales sont classées en 2ème rang. La culture de l'orge est la plus importante, suivie de l'olivier, du noyer, du maïs, de la verveine, de l'ail, de la pomme de terre et des plantes médicinales (salmia et sousbane). Le travail salarié temporaire, externe (au niveau des grandes villes notamment) ou local (au sein des douars), concernant les adultes ou les enfants ; joue un rôle très important dans la formation du revenu au niveau de Aït Bou Saïd. La contribution des activités commerciales et artisanales dans la formation des revenus est négligeable.

A Aït Ounga, l'élevage (ovin, caprin et bovin) constitue également la principale source de revenus des ménages. L'élevage bovin occupe la première place, suivi des ovins et des caprins. Les activités artisanales (confection de chaises en bois, cuillères, fourchettes, balais, chapeaux, ...) occupent la deuxième place. Les grandes cultures (notamment l'orge) occupent la troisième position. Elles sont suivies successivement du travail salarié temporaire des adultes à l'extérieur des douars, du travail salarié temporaire local des adultes, du travail salarié temporaire des enfants dans des étables, de la culture d'olivier, de la culture d'amandier, du travail salarié des enfants comme bergers et enfin du travail salarié des filles comme petites bonnes.

#### 4.1.2. Stratification socio- économique de la population

Les entretiens nous ont permis d'identifier quatre catégories sociales de la population au niveau de la fraction d'Aït Bou Saïd (tableau n°2 en annexes) :

\* Catégorie des aisés (8% de la population) : Les aisés disposent d'une S.A.U. supérieure à l'équivalent de 4 abras de semences en irrigué et 8 abras en bour (une abra de semences correspond au 1/6 ha); de 2 à 3 vaches laitières, 5 brebis et 2 à 3 chèvres. La catégorie des aisés a des enfants (deux et plus par famille) qui travaillent à l'extérieur des douars (émigration temporaire). Les aisés disposent également des eaux d'irrigation, notamment dans les douars situés en haute altitude (Taourirt, Asaka, Tizi N'segudel, Taddart, Iznagan, Aslioum et Amoutou).

\* Catégorie des moyens (60% de la population) : disposent en moyenne de l'équivalent de 2 abras de semences en bour et de 2 abras en irrigué, de 1 à 2 vaches laitières et de 1 à 2 brebis. Les moyens ont également de 1 à 2 enfants qui travaillent à l'extérieur des douars.

\* Catégorie des démunis (20% de la population) : Cette catégorie est composée de chefs de familles ayant les caractéristiques suivantes : (1) ont des enfants relativement jeunes qui ne travaillent pas à l'extérieur (généralement moins de 10 ans), (2) ne vivent plus avec leurs parents, (3) ne disposent pas de terres agricoles ; (4) travaillent en tant que journaliers au niveau local ou dans les grandes villes.

\* Catégorie des très démunis (12% de la population) : Cette catégorie est composée de vieux, veuves, ... qui vivent seuls et qui sont dépendants pour leur survie des autres catégories sociales notamment de la catégorie des aisés. Ces derniers leur offrent « Zakat » et « Lâachour ».

On peut retenir qu'hormis la disponibilité des facteurs de production qui constitue un paramètre discriminatoire certain entre les différentes catégories sociales, la présence ou l'absence d'enfants à l'âge de travailler est un autre critère ayant une importance capitale dans la stratification socio-économique de la population à Aït Bou Saïd.

A Aït Ounga, trois catégories socio- économiques ont été identifiées. Les critères de différenciation utilisée par la population était comme suit :

\* Catégorie des aisés (10% de la population) : Les familles appartenant à cette catégorie ont une S.A.U. supérieure à 7 ha en bour, ont plus de 20 têtes ovines, plus de 3 têtes bovines et plus de 50 pieds d'olivier. Ils ont également deux enfants ou plus qui travaillent à l'extérieur de la commune d'Iguerferouane dans des cafés, épiceries, ...Elles ont également de grandes maisons (plus de 7 pièces) qui sont relativement bien équipées. Certaines familles ont des épiceries. Les aisés commercialisent les articles d'artisanat qui sont produits par les membres de la classe moyenne.

\* Catégorie des moyens (60% de la population) : Les moyens pratiquent l'activité artisanale (confection des louches, fourchettes, chaises, ...). Ils ont des S.A.U. situées entre 0,5 ha et 7 ha en bour et ont moins de 50 pieds d'olivier. Ils possèdent en moyenne 8 têtes ovines et 1 à 2 têtes bovines. Ils ont des enfants qui travaillent à l'extérieur de la commune d'Iguerferouane, principalement dans le secteur de la construction. Ils ont des maisons dont le nombre de pièces est compris entre 3 et 7.

\* Catégorie des démunis (30% de la population) : Ce sont les familles sans terre et celles qui possèdent moins de 0,5 ha en bour. Elles ne possèdent pas d'élevage et d'olivier. Elles ont beaucoup d'enfants (plus de 8). Elles ont des enfants qui travaillent en tant que bergers salariés ou en tant qu'ouvriers dans des étables de l'élevage bovin laitier à l'extérieur de la commune d'Iguerferouane (Sidi Bou Othmane, Ouled Dlim, Ben Guerir, ...). Elles ont aussi des filles qui travaillent en tant que petites bonnes au niveau des grandes villes (Marrakech, Casablanca, ...). Elles disposent de petites maisons (2 pièces en moyenne).

#### 4.1.3. Notion d'enfant

La définition avancée lors de l'atelier tenu à Aït Bou Saïd est la suivante : D'abord, l'enfant a été défini par rapport à l'adulte. Un enfant est une personne qui ne pratique pas encore le ramadan. Son âge est inférieur ou égal à 15/16 ans. En plus, les enfants ont les caractéristiques suivantes : ils aiment jouer et n'ont pas le sens de responsabilité, c'est-à-dire qu'on peut leur demander de faire quelque chose alors qu'ils font l'opposé de ce qui leur a été demandé. A Aït Ounga, les pères ont insisté sur cet aspect lié au sens de responsabilité. Une personne n'est plus enfant quand elle réalise une tâche qu'on lui confie dans un délai fixé au préalable contre rémunération. Un enfant est aussi une personne qui ne rapporte pas encore d'argent (paramètre économique), c'est-à-dire que c'est quelqu'un qui n'exerce pas un travail rémunérateur. Cette caractérisation peut parfois être contradictoire avec la première distinction du fait qu'il y a bien des enfants qui rapportent un salaire à un âge inférieur à 15/16 ans.

Plusieurs catégories d'enfants ont été dégagées suite aux discussions avec les pères réunis en ateliers à Aït Bou Saïd: (1) garçons dont l'âge est inférieur à 13 ans et non scolarisés, (2) garçons dont l'âge est inférieur à 13 ans et scolarisés, (3) garçons dont l'âge est situé entre 13 et 15 ans et non scolarisés, (4) garçons dont l'âge est situé entre 13 et 15 ans et scolarisés, (5) filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et non scolarisées, (6) filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et scolarisées, (7) filles dont l'âge est situé entre 12 e 15 ans et non scolarisées et (8) filles dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans et scolarisées.

Chaque catégorie d'enfants exerce ou elle est susceptible d'exercer toute une série d'activités telles que présentées ci-dessous :

(1) Garçons dont l'âge est inférieur à 13 ans et non scolarisés :

- \* Un garçon par famille appartenant à cette catégorie d'âge est chargé du gardiennage du troupeau familial quand son effectif dépasse une dizaine ;
- \* Apport des repas aux personnes qui font la moisson, le labour ou qui récoltent les olives
- \* Recherche de l'eau potable dans les douars non nantis ;
- \* Pratique de jeux (football en particulier).

(2) Garçons dont l'âge est inférieur à 13 ans et scolarisés

- \* Fréquentation de l'école (6 heures par jour)
- \* Recherche de l'eau potable
- \* Apport des repas aux personnes qui font la moisson, le labour ou qui récoltent les olives
- \* Pratique de jeux (football).

(3) Garçons de 13 à 15 ans et non scolarisés

- \* Aide familial : ramassage des olives, ramassage des céréales, ...Le garçon fait tout ce que fait son père sur l'exploitation à l'exception des activités suivantes : labour, gaulage des olives, battage des céréales, irrigation pendant la période estivale et la commercialisation des produits.
- \* Pratique de jeux (football).

(4) Garçons de 13 à 15 ans et scolarisés

- \* Mêmes activités que la catégorie 3 en plus de :
- \* Apprentissage du coran au niveau de la mosquée (environ 2 heures par jour)
- \* Fréquentation de l'école



(5) Filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et non scolarisées

- \* Recherche de l'eau potable
- \* Aide à l'éducation des enfants en s'occupant du bébé quand la mère est occupée
- \* Vaisselle
- \* Fauchage des fourrages
- \* Gardiennage de la vache laitière et/ou de la chèvre

(6) Filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et scolarisées

- \* Mêmes activités que la catégorie 5 en plus de :
- \* Fréquentation de l'école

(7) Filles dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans et non scolarisées

- \* Mêmes activités que la catégorie 6 en plus de :
- \* Préparation des repas
- \* Lessive
- \* Préparation du pain

(8) Filles dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans et scolarisées

- \* Mêmes activités que la catégorie 7 en plus de :
- \* Fréquentation de l'école.

A Aït Ounga, 4 catégories d'enfants ont été dégagées : (1) garçons dont l'âge est inférieur ou égal à 10 ans, (2) garçons dont l'âge est situé entre 11 ans et 15 ans, (3) filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et (4) filles dont l'âge est situé entre 12 ans et 15 ans.

Quant aux activités exercées ou susceptibles d'être exercées par chacune de ces catégories, elles sont comme suit :

(1) Garçons dont l'âge est inférieur ou égal 10 ans :

- \* Fréquentation de l'école (si l'enfant est scolarisé) ;
- \* Pratique de jeux (football) ;
- \* Aide familial au sein du foyer (chercher des ustensiles, ...) ;
- \* Aide les autres membres de la famille pour transporter les repas aux personnes qui font la moisson, le labour ou la récolte des olives ;
- \* Recherche de l'eau potable ;
- \* Gardiennage d'une vache et/ou 2 à 3 brebis ;
- \* Ramassage des olives.

(2) Garçons dont l'âge est situé entre 11 et 15 ans :

- \* Gardiennage du troupeau de la famille ;
- \* Berger salarié à l'extérieur d'Iguerferouane ;
- \* Salarié pour la conduite d'un élevage bovin laitier à l'extérieur d'Iguerferouane ;
- \* Salarié à l'extérieur d'Iguerferouane en travaillant dans un café, une épicerie, ...



- \* Aide familial pour la confection d'articles de l'artisanat, lors des moissons, lors des constructions de pièces au niveau de la maison, ...
- \* Fréquentation de l'école.

(3) Filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans (« Tarrate ») :

- \* Recherche d'eau potable (si le lieu d'approvisionnement est proche) ;
- \* Aide à l'éducation des petits enfants ;
- \* Aide à la réalisation de certaines tâches domestiques (nettoyage de la maison, lessive des vêtements des petits enfants, vaisselle, ...) ;
- \* Recherche du bois et du fourrage pour le bétail (si le lieu d'approvisionnement est proche) ;
- \* Ramassage des olives ;
- \* Fréquentation de l'école.

(4) Filles dont l'âge est situé entre 12 ans et 15 ans (« Tamaggout ») :

- \* Réalisation de diverses tâche au sein du foyer (préparation du pain, préparation des repas, lessive, ...)
- ;
- \* Recherche de fourrages et du bois (si le lieu d'approvisionnement est proche du lieu d'habitat) ;
- \* Entretien de l'élevage (nettoyage de l'étable, distribution d'aliments, traite de la vache, ...) ;
- \* Aide lors des moissons surtout en assurant le transport de la production à dos jusqu'à la cours de battage ;
- \* Ramassage des olives ;
- \* Fréquentation de l'école.

La lecture des caractéristiques de chacune de ces catégories d'enfants nous permet de tirer les conclusions suivantes :

\* Les enfants scolarisés (filles ou garçons), ne sont pas dispensés des autres tâches accomplies par leurs homologues appartenant à la même catégorie et ne fréquentant pas l'école. Par exemple, une fille scolarisée dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans est appelée à exercer pratiquement l'ensemble des activités accomplies par une autre fille du même âge et non scolarisée. Les enfants scolarisés ont ainsi une charge de travail plus importante que les enfants non scolarisés.

\* Les filles dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans, qualifiées également en berbère de « Tamaggout » ou « Azba » en arabe, ont un système d'activités qui les restreint au maximum à la sphère domestique. La majorité des activités réalisée par cette catégorie d'enfants est située au sein du foyer ou dans ses alentours. La mobilité de la fille devient ainsi très contrôlée parce que l'objectif ultime est d'assurer son mariage à un âge précoce (à partir de 14/15 ans). La fille n'a donc pas le droit à l'erreur. Les pères craignent beaucoup « Al aâr », la virginité de la fille doit être sauvegardée jusqu'au jour de son mariage. Cette crainte est valable également pour les filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans, appelées en berbère « Tarrat » ou fillettes.

\* Les garçons dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans sont considérés en phase de pré insertion professionnelle. Ils sont impliqués dans diverses activités au niveau du système exploitation- famille: fréquentation de l'école, aide du père pour l'exécution de différentes activités au niveau de l'exploitation (labour, irrigation, moisson, ...), apprentissage de différents métiers en artisanat, ... Les



garçons ayant expérimenté différents types d'activités s'orientent par la suite, avec l'aide de leurs pères, dans une voie ou une autre. Après l'âge de 15 ans, il y a des enfants qui s'engagent dans la voie du commerce, d'autres dans l'exercice de différentes activités en tant qu'ouvrier agricole ou manœuvre dans le secteur des bâtiments, ou en tant qu'artisan (travail du bois ou du doum), ...La voie de l'école n'est malheureusement emprunté par pratiquement personne, la raison fondamentale étant l'inexistence d'un collège sur place au niveau de la commune, ce qui limite les perspectives des enfants et celles des parents (voir causes de l'abandon scolaire).

Il est à souligner que certains enfants issus de familles démunies font l'exception et quittent leurs foyers en vue d'exercer une activité salariale à un âge très précoce (à partir de 7/8 ans) soit en tant que bergers ou ouvrier chargé de la conduite d'élevage bovin laitier pour les petits garçons, soit en tant que petites bonnes pour les filles. Au niveau de la commune d'Iguerferouane, 73 cas de petites bonnes ont été recensés (32 à Aït Ounga et 41 à Aït Bou Saïd), 37 bergers salariés (10 à Aït Bou Saïd et 27 à Aït Ounga) et 24 garçons employés en tant qu'ouvriers occasionnels chargés de la conduite d'élevage bovin laitier (voir § travail des enfants).

#### 4.1.4. Notion de travail

Pour certains pères (Aït Bou Saïd), le travail correspond à l'ensemble des activités liées à l'exploitation agricole (productions végétales et/ou animales), à l'artisanat, à l'activité commerciale, ... exercées par l'enfant de manière autonome. Ces activités peuvent correspondre au labour, à la moisson, la récolte des olives, l'irrigation pendant la période estivale (quand les eaux d'irrigation sont rares), confection d'articles de l'artisanat, tenue d'une épicerie, ...Autrement dit, Il s'agit d'un travail chaque fois que la personne réalise une ou plusieurs de ces activités sans qu'elle soit assistée. C'est généralement à partir de l'âge de 16 ans chez le garçon (âge indicatif) que cette indépendance est atteinte. Cette dernière peut être acquise avant cet âge chez certains enfants, comme elle peut être beaucoup plus tardive chez d'autres. Parfois, il se peut qu'elle ne soit jamais atteinte chez des enfants marginaux (« Drari ja'yhine »).

Pour d'autres pères (Aït Ounga), la définition du travail est plus simple. Il est assimilé à l'ensemble des activités exercées contre rémunération.

#### 4.1.5. Travail des enfants

Il est important de faire la distinction entre le travail des garçons et celui des filles d'une part et entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Chaque type de travail présente des caractéristiques et des significations complètement différentes chez les pères.

##### 4.1.5.1. Travail non rémunéré chez les garçons

Les garçons ont le statut d'aide familial. Leur travail est perçu par leurs pères comme étant une opportunité pour apprendre un métier. Quand le père est par exemple artisan, il essaie d'associer son fils et de façon progressive dans le processus de confection de différents articles relevant de sa spécialité. Au départ, l'enfant est appelé à réaliser des tâches simples et relativement faciles pour finir en fin de parcours avec des tâches plus compliquées avant d'acquérir le statut du maître. Pour la



confection de cuillères en bois par exemple, l'enfant s'entraîne pendant les trois ou quatre premières années à ne faire que le polissage. Le creusement du bois se fait ensuite par le biais d'une hache. L'entraînement et l'observation pour la maîtrise de cette tâche nécessitent environ deux ans. Ensuite, l'enfant passe à l'étape du grattage qui dure environ un an. L'apprentissage du métier d'artisan spécialisé dans la confection des cuillères en bois nécessite ainsi de 6 à 7 ans d'apprentissage. D'une façon générale, on peut dire que le travail non rémunéré du garçon (scolarisé ou pas), passe par les principales phases suivantes :

\*Phase d'initiation : A un âge très précoce (à partir de 7/8 ans), l'enfant est engagé, sous l'encadrement du père, dans un processus d'initiation et d'apprentissage du métier du père (agriculteur, artisan, ...). En plus de l'observation, l'enfant réalise plusieurs activités qui ne nécessitent pas beaucoup de qualifications et de compétences telles que le ramassage des olives, la conduite de la jument lors du transport d'une production donnée, l'aide du père pour irriguer des cultures lors des périodes où l'eau est disponible, l'aide à la réalisation de l'opération du sarclage, le polissage des articles confectionnés en bois, la confection de cordes en doum, ...

\*Phase d'implication dans l'exercice d'activités réservées traditionnellement aux adultes : C'est une phase préparatoire qui constitue le prolongement de la phase précédente. Elle peut conduire l'enfant à deux issues principales. La première possibilité est l'émigration vers les grandes villes, notamment vers Agadir, pour travailler en tant qu'ouvrier agricole au niveau des serres de tomate. Cette situation est surtout valable pour les enfants issus de la fraction d'Aït Bou Saïd. Pour certains garçons à Aït Ounga, ils émigrent également vers les grandes villes mais pour travailler surtout en tant que manœuvre dans le secteur du bâtiment ou pour s'occuper d'un élevage bovin laitier. Quant à la deuxième issue, certains garçons optent pour la prise de la relève au niveau de l'exploitation agricole pour s'occuper de l'ensemble des activités de l'exploitation agricole et/ou de l'activité artisanale.

Pour les garçons de Aït Bou Saïd, Agadir est une destination de choix pour le démarrage de l'activité salariale. La raison essentielle est que le type de tâches à réaliser est relativement facile à faire (récolte de tomates, transport du fumier, entretien de la culture, ...). Les employeurs ont une préférence pour la main d'œuvre infantile car elle n'est pas très coûteuse (30 à 40 DH/jour) et elle est obéissante. Les garçons peuvent y séjourner pendant des périodes variables. Elle est considérée à leurs yeux comme une zone où ils réalisent un stage en vraie grandeur. Dès que l'enfant sent qu'il a acquis suffisamment d'expérience et qu'il est devenu capable d'exercer des activités plus ardues et plus payantes, il se dirige vers le Moyen Atlas.

\*Destination des garçons « capables » : Après Agadir, les garçons « capables » d'Aït Bou Saïd se dirigent vers le Moyen Atlas pour démarrer leurs activités professionnelles dans le secteur forestier et plus particulièrement dans la coupe du bois. La nature de l'activité est plus pénible que le travail dans une serre de tomates mais plus rémunératrice (50 à 55 DH contre 30 DH à 40 DH/jour). Après un certain temps, ils changent d'activité pour s'insérer dans des petites équipes spécialisées dans le creusement des puits. La nature de l'activité est encore plus ardue que la précédente mais plus payante. Le creusement se fait au mètre de profondeur et la journée peut être payée jusqu'à 200 DH (en fonction de la nature du sous sol).



Quant aux garçons d'Aït Ounga, ils émigrent vers les grandes villes pour travailler en tant qu'ouvriers chargés de la conduite d'un élevage bovin laitier, manœuvres dans le secteur du bâtiment, commerçants ambulants pour vendre de la verveine et différents articles de l'artisanat (cuillères, chaises, fourchettes, ...) ou employés dans un café ou épicerie.

Par rapport aux diverses activités exercées ou susceptibles d'être exercées par les enfants (garçons), les pères ont des préférences. Elles étaient classées par ordre préférentiel décroissant de la manière suivante :

1. Fréquentation de l'école
2. Aide familial au niveau de l'exploitation
3. Apprentissage d'un métier
4. Salarié à l'extérieur de la commune rurale Iguerferouane dans un café, commerce, agriculture, ...
5. Salarié pour s'occuper de l'élevage bovin laitier à l'extérieur de la commune rurale Iguerferouane
6. Salarié en tant que berger à l'extérieur de la commune rurale Iguerferouane
7. Chômeur

L'idéal pour les pères est d'avoir des enfants (garçons) qui vont simultanément à l'école, qui apportent leur aide dans l'exécution d'activités agricoles et apprennent un métier (artisanat, mécanique, ...).

En conclusion, on peut affirmer que les enfants, indépendamment de leur statut socio-économiques, sont tous appelés à s'initier et apprendre les métiers exercés par leurs pères (pratique de la céréaliculture, l'élevage, l'arboriculture, les activités artisanales, la maçonnerie, ...). De ce fait, ils sont appelés à jouer surtout, jusqu'à l'âge de 15 ans, un rôle d'aide familial. Les pères ont une attitude très favorable vis-à-vis de l'école. Cependant, elle ne permet pas pour l'instant, à leurs yeux, d'offrir des facilités pour leurs enfants en vue de s'insérer professionnellement.

#### 4.1.5.2. Travail salarié des garçons

Comme il a été déjà signalé au préalable, 61 enfants (garçons) exercent une activité salariale. Ils sont employés à l'extérieur de la commune d'Iguerferouane comme bergers (37 cas) ou ouvriers chargés de la conduite d'un élevage bovin laitier (24 cas) (voir tableau n°4 en annexes). La raison fondamentale du travail salarié des garçons est l'insuffisance des ressources. Une deuxième raison, mais moins importante, est de permettre à l'enfant de se ressaisir puisqu'il ne veut ni travailler ni aller à l'école. Travailler en tant que berger dans une autre famille est une forme de « service militaire » qui permettrait par la suite à l'enfant de devenir plus raisonnable, plus obéissant à ses parents, ... Les garçons concernés par cette activité salariale sont généralement très jeunes. Ils ont des journées de travail très longues (voir § calendriers journaliers) et sont éloignés de chez eux pour de longues périodes. Ils ne retournent chez eux qu'une fois par an et seulement pour quelques jours (3 à 4 jours durant Aïd Al Mawlid Annabaoui). Les salaires perçus par leurs pères sont maigres (environ 250 à 300 DH/mois). Ce sont des enfants privés de jeux, de toute sorte de communication et surtout de l'affection et de la chaleur de la vie familiale. Ils sont aussi soumis aux risques d'insolation et de morsures par les insectes.

#### 4.1.5.3. Travail non rémunéré chez les filles

Le souci majeur des parents est d'assurer le mariage de leur fille. Chez la majorité des foyers à Iguerferouane, la fille est associée lors de l'exécution de différentes tâches pour lui permettre d'acquérir, de façon progressive, des compétences dans les domaines des activités ménagères (préparation des repas, cuisson du pain, lessive, ...), de l'exploitation agricole (entretien de l'élevage, fauchage du fourrage, traite de la vache, récolte des olives, ...) et de l'artisanat (confection de tapis, tricot, ...). Cette connaissance du métier renforcera son « CV » et augmentera ses chances de se marier et de s'insérer facilement dans son futur foyer où elle sera appelée à apporter son aide pour l'exécution de différentes activités mentionnées plus haut.

#### 4.1.5.4. Travail salarié des filles

Certaines filles (73 cas ont été recensés) sont envoyées dans les grandes villes pour travailler en tant que petites bonnes (voir tableau n°5 en annexes). Au niveau de la commune rurale d'Iguerferouane, ce type de travail est très dévalorisé socialement. C'est la pire situation qui peut arriver à une famille. De façon générale, la faiblesse des sources de revenus des ménages, associée à un nombre élevé d'enfants par famille (surtout du sexe féminin), sont les deux principales causes qui conduisent certaines familles à envoyer leurs filles pour travailler comme petites bonnes.

Quant à la décision relative à l'envoi de la fille comme petite bonne, elle est prise de façon concertée entre le père et la mère (si le père est encore vivant). Pour convaincre la fille de partir, les parents essaient de donner une image très positive de la famille d'accueil et des conditions de vie. L'intermédiaire qui établit le lien avec la famille d'accueil est souvent un membre de la famille ou une connaissance. Quant aux conditions de vie et de travail de la petite bonne, on se fie généralement à ses dires et à son apparence (habillement, état de santé, bonne ou mauvaise mine, ...). Elles ont généralement de longues journées de travail (voir § calendriers journaliers). Quant à leur rémunération, elle varie entre 200 et 1 000 DH. La moyenne se situant aux alentours de 400 DH/mois. Elles ne visitent leurs familles que deux fois par an ; à l'occasion de « Aïd Al Fitr » et « Aïd AL Adha ». La visite dure seulement quelques jours. La présentation des principaux résultats de l'enquête statistique sur les filles domestiques dans la Wilaya de Casablanca, lors de l'atelier, a enclenché un processus de réflexion chez les pères remettant en cause la décision d'envoi de leurs filles comme petites bonnes.

La commune d'Iguerferouane a connu le retour définitif d'un certain nombre de petites bonnes dans leurs douars d'origine (une dizaine ont été recensées à Aït Bou Saïd). Ce retour est expliqué par les éléments suivants :

- \* Les conditions de travail (surcharge de travail) ;
- \* L'âge de la fille : à l'âge de 18/20 ans, la petite bonne peut causer des problèmes de jalousie chez la maîtresse du foyer ;
- \* Le besoin de se marier : Le retour dans le foyer des parents est le meilleur moyen pour trouver un conjoint ;
- \* Un ou plusieurs frères sont arrivés à l'âge de travailler à l'extérieur des douars en tant que salariés.

Les filles réinstallées ont plus de savoir-faire dans la préparation des plats cuisinés. Elles ont également des conflits avec leurs parents puisqu'elles ont vécu des modèles de vie différents de ceux du douar à cause de la disponibilité d'électricité, des moyens d'information et de distraction, ...



Les différents types d'activités exercées ou susceptibles d'être exercées par les filles ont été classés par les pères par ordre préférentiel décroissant de la manière suivante :

1. Fréquentation de l'école
2. Réalisation des activités ménagères
3. Aide familiale au niveau de l'exploitation
4. Salariée en tant que bonne

L'idéal pour les pères est de voir leurs filles bien impliquées simultanément dans les trois premiers types d'activités.

#### 4.1.6. Calendrier journalier typique des enfants

Dans ce qui suit, seront présentés successivement les calendriers journaliers typiques des différentes catégories d'enfants identifiées : (1) garçon salarié comme berger, (2) garçon salarié chargé de la conduite d'un élevage bovin laitier, (3) garçon apprentis en artisanat, (4) garçon « aide familial » en distinguant (4.1) garçon dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et (4.2) celui dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans, (5) fille salariée comme petite bonne, (6) fille « aide familiale » en distinguant (6.1) fille dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et (6.2) celle dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans.

##### (1) Berger salarié :

\* En été : de 5 heures du matin jusqu'à midi ; déjeuner et repos jusqu'à 15 heures et puis gardiennage du troupeau de 15 heures jusqu'à 19 heures.

\* En hiver : Départ le matin à 7 heures jusqu'à 17 heures (sans interruption) et le repas est pris sur les parcours.

##### (2) Garçon salarié chargé de la conduite d'un élevage bovin laitier :

###### 1. En été

\* Traite des vaches : de 5 heures à 6 heures 30

\* Nettoyage de l'étable : de 6 heures 30 à 8 heures 30

\* Distribution des aliments (son, orge, ...) : de 8 heures 30 à 9 heures

\* Fauchage de l'herbe : de 9 heures à 12 heures

\* Déjeuner et repos : de 12 heures à 15 heures

\* Traite des vaches : de 15 heures à 16 heures

\* Distribution des aliments : de 16 heures à 16 heures 30

\* Nettoyage de l'étable : de 16 heures 30 à 18 heures

\* Fauchage de l'herbe : de 18 heures à 20 heures

###### 2. En hiver

L'ensemble des activités ci-dessus est réalisé sauf que la traite n'est faite qu'une fois par jour, le temps consacré au repos est plus court (une demi heure pour le déjeuner) et la journée démarre à 7 heures et se termine à 17 heures 30 (Al maghrib).

##### (3) Garçon apprentis en artisanat :

\* Confection de cordes en doum

\* Polissage des articles confectionnés

\* Pause des cordes en doums sur les chaises

\* Coupe du bois

La journée démarre à 7 heures et se termine à 17 heures avec une pause d'une demi heure pour prendre le déjeuner

(4.1) Garçon « aide familial » (âge inférieur ou égal à 11 ans) :

\* Réveil, prise du petit déjeuner : de 7 heures à 7 heures 30

\* Fréquentation de l'école (si l'enfant est scolarisé) : de 7 heures 30 à 14 heures

\* Prise du déjeuner : de 14 heures à 14 heures 30

\* Recherche de l'eau potable : de 14 heures 30 à 16 heures

\* Apport des repas aux personnes qui font la moisson, le labour ou qui récoltent les olives (variable en fonction des saisons) : temps consacré environ une heure

\* Pratique de jeux (football) : de 17 heures à 19 heures 30

\* Dîner : de 19 heures 30 à 20 heures

\* Coucher : à 20 heures.

(4.2) Garçon « aide familial » (âge situé entre 12 et 15 ans) :

\* Réveil et prise du petit déjeuner : de 7 heures à 7 heures 30

\* Réalisation de l'ensemble des activités en fonction de la saison (sarclage, binage, ramassage des olives, désherbage, moisson, ...) à l'exception du labour, gaulage des olives, battage des céréales, irrigation pendant la période estivale et commercialisation des produits.

\* Pratique de jeux (football et jeux de cartes) : environ 2 heures et demi par jour (de 17 heures à 19 heures 30)

\* En plus pour les enfants scolarisés : fréquentation de l'école (4 heures par jour) et apprentissage du coran (2 heures par jour : de 6 heures à 8 heures).

(5) Fille salariée comme petite bonne :

\* Préparation du petit déjeuner, réveil des enfants : de 6 heures à 8 heures

\* Préparation du déjeuner, vaisselle, lessive : de 8 heures à 12 heures

\* Prise du repas, vaisselle et repos : de 12 heures à 14 heures

\* Lessive, repassage des vêtements : de 14 heures à 17 heures

\* Préparation du goûter et accueil des enfants : de 17 heures à 18 heures

\* Préparation du dîner, contrôle des enfants, vaisselle, accompagnement des enfants pour se coucher : de 18 heures à 23 heures.

(6.1) Fille « aide familiale » (âge inférieur ou égal à 11 ans « Tarrat ») :

\* Réveil et prise du petit déjeuner : de 7 heures à 7 heures 30

\* Fréquentation de l'école (pour la fille scolarisée) : de 7 heures 30 à 12 heures

\* Prise du déjeuner : de 12 heures à 12 heures 30

\* Vaisselle : de 12 heures 30 à 13 heures

\* Repos : de 13 heures à 14 heures

\* Recherche de l'eau : de 14 heures à 15 heures

\* Gardiennage de la vache : de 15 heures à 17 heures

\* Prise en charge du bébé : de 17 heures à 18 heures.



(6.2) Fille « aide familiale » (âge situé entre 12 et 15 ans « Tamaggout ») :

- \* Réveil et préparation du petit déjeuner : de 6 heures à 7 heures 30
- \* Départ à l'école (si la fille est scolarisée) : de 7 heures 30 à 12 heures
- \* Prise du déjeuner : de 12 heures à 12 heures 30
- \* Lessive : de 13 heures à 15 heures
- \* Recherche de l'herbe pour la vache et/ou recherche du bois: de 15 heures à 17 heures
- \* Préparation du pain : de 17 heures à 19 heures
- \* Préparation du dîner : de 19 heures à 20 heures
- \* Vaisselle : de 20 heures à 20 heures 30
- \* Coucher : à 21 heures.

Les calendriers présentés ci-dessus montrent clairement que les enfants au travail, surtout les salariés parmi eux (bergers, ouvriers chargés de l'élevage bovin laitier et petites bonnes notamment), ont des journées de travail très longues. Leurs journées excèdent 12 heures de travail par jour. En plus, ils sont généralement privés de toutes les formes de jeux. L'enfant salarié passe sa longue journée à ne communiquer qu'avec soi-même. Si communication il y a, c'est généralement pour recevoir des ordres du patron pour lui ordonner de faire telle ou telle chose.

L'enfant « aide familial » (garçon ou fille), bien qu'ayant des journées de travail relativement longues, il se trouve dans une situation beaucoup plus confortable par rapport à celle d'un enfant salarié. Il a d'abord la possibilité de jouer régulièrement, de reporter la réalisation d'une activité donnée au lendemain, ...Il est en fait dans une situation beaucoup moins stressante comparativement à l'enfant salarié qui doit obéissance et subordination au patron. Il est à souligner également que le calendrier journalier d'un aide familial n'est pas régulier à cause de l'irrégularité des activités au sein du système exploitation- famille. En effet, la période relativement chargée au cours de l'année est celle des moissons pour l'activité agricole et les deux mois avant le mois de ramadan pour les artisans qui travaillent le bois.

#### 4.1.7. Causes du travail des enfants.

Comme il a été signalé au préalable, il y a lieu de distinguer entre le travail des enfants en tant qu'aide familial pour la réalisation des activités au sein du système exploitation- famille et le travail salarié. Quant au premier type, il est exercé par l'enfant pour deux raisons fondamentales. La première est pour l'apprentissage d'un métier (métier d'agriculteur, artisan, commerçant, maçon, ...). La deuxième est pour contribuer à la formation du revenu du ménage en allégeant les charges de travail.

Quant au travail salarié des enfants, deux raisons sont derrière cette situation. La première est la contribution au revenu du ménage. Les parents qui envoient leurs enfants, filles ou garçons pour être employés en tant que petites bonnes (filles), bergers ou ouvriers chargés de la conduite d'un élevage bovin laitier (garçons), sont motivés essentiellement par le souci matériel. Ils sont parfois dans le besoin absolu et n'ont pas d'autres ressources à mobiliser à part la force de travail de leurs enfants. La deuxième raison évoquée, mais moins importante que la première, est la rééducation des enfants (garçons). Certains enfants non obéissants à leurs parents sont parfois envoyés comme bergers notamment, pour découvrir la réalité en espérant qu'ils deviendront plus raisonnables par la suite.

#### 4.1.8. Attitudes des pères vis-à-vis de l'école

La généralisation des écoles dans la commune rurale Iguerferouane est un phénomène relativement récent (21 douars sur 34 disposent actuellement d'une école). Au début, l'école était fréquentée essentiellement par les garçons. Actuellement, et avec les encouragements de la scolarisation de la fille en milieu rural défavorisé (distribution de denrées alimentaires aux parents), dans certaines classes, le nombre de filles excède parfois le nombre de garçons inscrits. Le taux de scolarisation est actuellement d'environ 70% (monographie de la commune, 2001).

Généralement, les parents ont une attitude très favorable envers l'école. Ils pensent que c'est un espace propice qui permettrait à l'enfant d'acquérir des compétences dans le calcul et la lecture. L'école a ainsi un double intérêt. Elle apporte un soutien aux parents analphabètes par le biais des enfants qui peuvent lire des messages qui leurs sont adressés, ...Elle permet aussi d'outiller l'enfant en renforçant ses capacités de négociation avec le marchand ambulant par exemple (Al Attar) et l'acquisition d'un meilleur « savoir- être ». La fille instruite est mieux organisée qu'une analphabète. Au réveil, le matin, par exemple, elle se lave, se coiffe, ... contrairement à une fille qui n'était jamais à l'école, qui se dirige directement pour prendre son petit déjeuner (discours d'un des pères ayant assisté à l'atelier). Malgré cette attitude très favorable envers l'école, le taux de l'abandon scolaire reste très élevé. En 2002/2003 par exemple, l'effectif total des enfants ayant quitté l'école s'élève à 332 représentant ainsi plus de 15% de l'effectif total des inscrits. C'est là un sérieux problème qu'il faudra résoudre.

#### 4.1.9. Causes de l'abandon scolaire et de la non généralisation de la scolarisation.

D'après les discussions avec les pères d'enfants lors des deux ateliers, il s'est avéré que les causes de l'abandon scolaire et la non généralisation de la scolarisation pour l'ensemble des enfants sont multiples :

- Absentéisme des instituteurs : la majorité des instituteurs habite à Marrakech. Ils quittent généralement les douars le vendredi et ne reviennent que le mardi de chaque semaine. L'enclavement des douars et le mauvais état des pistes font que les moyens de transport ne sont pas très fréquents ;
- Nombre élevé d'enfants par ménage : cet effectif ne permet pas aux parents de scolariser la totalité des enfants compte tenu des frais à engager pour l'acquisition des fournitures scolaires et de l'habillement ;
- Coût élevé des fournitures scolaires à cause du facteur ci-dessus mentionné et du fait que les enfants sont devenus plus exigeants en matière de qualité des fournitures et de l'habillement;
- Faible pouvoir d'achat de la population à cause de la faiblesse des sources de revenus;
- Mauvaise qualité des rapports entre l'instituteur et l'élève : Quelques instituteurs continuent à punir physiquement certains élèves ;
- Besoin en main d'œuvre au niveau de l'exploitation agricole pour s'occuper notamment du gardiennage du troupeau ;
- Absence de perspectives au-delà du CE6 à cause de l'absence du collège au niveau de la commune : L'éloignement du collège, situé à Aït Ourir, et les frais engendrés pour payer l'internat et les charges annexes limitent les perspectives chez les enfants et chez les parents. D'ailleurs, une très infime partie des scolarisés poursuit ses études au niveau collège. En 2002 par exemple, sur 68 admis en CE6 (19 filles et 49 garçons), seules 6 filles et 30 garçons sont allés poursuivre leurs études au collège.

#### 4.1.10. Catégories des enfants les plus exposées à l'abandon scolaire ou les plus vulnérables.

Classées en fonction du degré de vulnérabilité décroissant, la situation se présente comme suit :

1. Filles aînées
2. Filles plus jeunes
3. Garçons âgés
4. Garçons ayant un faible niveau scolaire

Ce classement permet de déduire que les filles sont les catégories les plus exposées à l'abandon scolaire. Les filles aînées d'abord parce qu'elles s'approchent de l'âge de mariage d'une part et ne peuvent prétendre aller au-delà du CE6 d'autre part (rares sont les filles qui poursuivent leurs études au collège). Culturellement, les normes sociales locales limitent au maximum la mobilité de la fille et ne lui permettent de circuler que dans les alentours du lieu d'habitat.

Les garçons aînés sont classés en troisième position car ils seraient bientôt candidats à l'émigration à Agadir ou ailleurs pour exercer un travail salarié et contribueraient ainsi à la formation du revenu familial. Les garçons ayant un faible niveau scolaire constituent une réserve qui peut être exploitée au moment opportun. Cette notion de niveau scolaire est à relativiser car la majorité des parents est analphabète et ne peut donc pas assurer un suivi et un contrôle des résultats de leurs enfants.

#### 4.2. Résultats relatifs aux entretiens individuels avec les mères

Rappelons que 95 mères ont été touchées lors de la réalisation d'enquêtes individuelles (44 à Aït Bou Saïd et 51 à Aït Ounga). Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats les plus significatifs issus de ces enquêtes.

##### 4.2.1. Composition des ménages : principales activités des enfants âgés de 7 à 15 ans

Le dépouillement des entretiens avec les mères nous a permis de dégager les différentes catégories d'enfants suivantes. Le total des enfants âgés de 7 à 15 ans s'élève à 268 (132 garçons et 136 filles). Il est composé de :

- \* 71 garçons scolarisés et aides familiaux (26,5% du total des enfants)
- \* 71 filles scolarisées et aides familiales (26,5%)
- \* 40 filles « aides familiales » ayant abandonné l'école (15%)
- \* 20 filles « aides familiales » qui n'étaient jamais scolarisées (7,5%)
- \* 23 garçons « aides familiaux » ayant abandonné l'école (9%)
- \* 10 garçons « aides familiaux » qui n'étaient jamais scolarisés (4%)
- \* 3 filles salariées en tant que petites bonnes ayant abandonné l'école (1%)
- \* 2 filles salariées en tant que petites bonnes qui n'étaient jamais scolarisées (0,75%)
- \* 11 garçons salariés en tant que bergers ayant abandonné l'école (4%)
- \* 5 garçons salariés en tant que bergers qui n'étaient jamais scolarisés (2,5%)
- \* 9 garçons salariés dans d'autres secteurs ayant abandonné l'école (artisanat, électricité, mécanique, service dans un café, ...) au niveau de Marrakech, Rabat et Casa (3%).
- \* 3 garçons salariés dans d'autres secteurs qui n'étaient jamais scolarisés à Agadir (serres, minoterie, artisanat) (1%).

Les données ci-dessus montrent clairement que :

- \* La proportion des enfants « aides familiaux » est très importante (près de 88%)
- \* La proportion des enfants salariés est relativement faible (12%).
- \* La proportion des enfants (garçons et filles) ayant abandonné l'école, ou qui n'étaient jamais scolarisés, est importante (47%).

#### 4.2.2. Notion d'enfant

La définition donnée par la majorité des mères consiste à dire « qu'un enfant est toute personne qui n'est pas encore mariée ». D'autres définitions ont été également avancées :

- \* Un enfant est une personne qui n'a pas encore atteint la puberté.
- \* Une personne qui ne peut pas réaliser l'ensemble des activités que celles faites par le père.
- \* Une personne âgée de 4 ans à 16 ans.
- \* D'autres mères pensent qu'il s'agit de toute personne ayant moins de 20 ans.

#### 4.2.3. Notion de travail

Le travail est défini comme étant toute activité exercée contre rémunération. Etant donné que la quasi-totalité des activités salariales sont exercées à l'extérieur des douars, les mères ont souligné à ce sujet que le travail se fait à l'extérieur du douar, généralement dans les grandes villes (Casablanca, Marrakech, Agadir, ...). Pour elles, les enfants qui aident leurs parents à réaliser des tâches au niveau de la gestion de l'exploitation agricole (productions végétales ou animales) ou au niveau de l'activité artisanale par exemple ne sont pas considérés comme des travailleurs mais plutôt comme des aides familiaux, quelque soit la charge de leur système d'activités et quelque soit leur nature.

#### 4.2.4. Conditions de travail des enfants

Dans ce qui suit, nous présentons les conditions de travail de trois catégories d'enfants :(1) Fille salariée en tant que petite bonne ; (2) Garçon salarié dans une ferme ; et (3) Enfant « aide familial ».

(1) Fille salariée en tant que petite bonne :

- \* Surcharge de la journée de travail (du réveil à 6 heures jusqu'au coucher à 23 heures).
- \* Visites aux parents sont rares : au maximum deux fois par an (une semaine à Aïd Al Fitr et une semaine lors de Aïd Al Adha).
- \* La petite bonne est souvent mal traitée par la famille d'accueil : non intégration au groupe familial (vit de manière isolée), ne mange que les restes, n'est pas bien couverte en hiver (elle court le risque d'attraper des maladies), ne communique avec personne (elle ne fait que recevoir des ordres), elle est parfois battue et punie, ...

(2) Garçon salarié dans une ferme :

- \* Journées de travail longues (de 7 heures à 18 heures avec une pause d'une heure).
- \* Conditions de travail étouffantes en été pour les enfants qui travaillent dans des serres.
- \* Risques de blessures pour l'enfant chargé de la conduite d'élevage bovin laitier qui doit assurer le fauchage de fourrages de façon quotidienne.
- \* L'enfant est privé de jeux et de l'affection des parents.



\* L'enfant vit de façon isolée, généralement dans une pièce à part.

(3) Enfant « aide familial » :

\* Des journées de travail dont la charge est variable en fonction des saisons (surcharge durant la période des moissons et période creuse du mois d'octobre à janvier).

\* L'enfant ne court pas beaucoup de risques car il est souvent encadré par les parents ou un autre membre de la famille.

#### 4.2.5. Causes du travail des enfants

Les enquêtes auprès des mères ont permis de dégager toute une série de causes du travail des enfants qui sont parfois liées et interdépendantes. Certaines peuvent être considérées comme des causes mais aussi des effets. Par exemple, l'abandon scolaire est mentionné comme cause du phénomène mais il est également un effet dont les causes sont multiples (voir causes de l'abandon scolaire). Les causes du travail des enfants identifiées sont comme suit :

\* Abandon scolaire (l'enfant quitte le douar à la recherche d'un travail rémunérateur au lieu de rester à ne rien faire ou à être sous employé) ;

\* Effet de groupe : d'autres enfants ont déjà quitté le douar. Ils sont partis travailler et de retour, ils ont ramené de nouvelles normes : habillement, argent de poche, de gros magnétophones, ...). Les enfants sont entraînés dans ce courant pour tenter de faire de même. \* Aider les parents qui vivent dans une situation de pauvreté ;

\* Absence d'opportunités pour travailler au sein du douar.

\* L'âge avancé des pères ou pères malades qui ne peuvent plus travailler.

\* Assurer l'avenir de l'enfant en gagnant de l'argent pour pouvoir par la suite se marier et fonder un foyer ;

\* Absence d'un collègue proche du douar ;

\* Satisfaction des besoins de l'enfant (vêtements, ...) ;

\* Problème de la scolarisation (absence des instituteurs, faiblesse du niveau scolaire des enfants, ...).

\* Apprentissage d'un métier ;

\* Charges élevées des enfants scolarisés ;

\* Nombre élevé d'enfants par famille ;

\* Absence d'état civil pour inscrire les enfants à l'école.

#### 4.2.6. Causes de l'abandon scolaire

Les causes de l'abandon scolaire évoquées par les mères sont également multiples :

\* Aide de la mère dans la réalisation des activités ménagères, surtout quand la mère n'a pas d'aide ;

\* Apprentissage d'un métier ;

\* Les enfants ont appris à lire et à écrire, c'est suffisant pour eux ;

\* Absence d'un collègue proche du douar ;

\* Absence des instituteurs ;

\* Manque de communication entre les parents et l'école ;

\* Aller travailler et contribuer aux dépenses du foyer ;

\* Effet d'entraînement par les autres enfants ;



- \* Frais de scolarité élevés ;
- \* Puntion physique par l'instituteur ;
- \* Absence de volonté chez l'enfant pour poursuivre ses études ;
- \* Faible niveau scolaire de l'enfant ;
- \* Absentéisme des enfants (exclusion par l'école) ;
- \* Aider le père dans la réalisation de ses activités ;
- \* Insuffisance des sources de revenus et charges élevées liées à la scolarisation ;
- \* Age élevé de l'enfant (l'enfant doit commencer à travailler) ;
- \* Inconscience des parents au sujet de l'intérêt de la scolarisation de leurs enfants (à cause de leur analphabétisme) ;
- \* Mauvaise qualité de l'enseignement dispensé : être à l'école est équivalent à une perte de temps ;
- \* Les autres enfants ont également abandonné l'école (phénomène social ; phénomène de groupe) ;
- \* Redoublements successifs des enfants ;
- \* Surcharge des enfants (« scolarisation » et « aide familial ») ;
- \* Obsession d'émigrer à l'extérieur du douar (effet d'entraînement).
- \* Apporter de l'aide au père qui est malade ;
- \* Pauvreté des parents ;
- \* Difficultés de couvrir les frais exigés au niveau du collège à Aït Ourir ;
- \* Déplacements de la famille lors de la pratique de la transhumance ;
- \* Habitudes et traditions qui font que la fille ne doit pas sortir toute seule du douar pour poursuivre ses études ailleurs ;
- \* Mauvais rapports entre enfants et instituteurs (instituteurs qui demandent aux enfants de leur apporter des œufs, du pain, ...) ;
- \* Absence de contrôle des instituteurs.

#### 4.2.7. Attitudes des mères vis-à-vis de l'école

Les mères ont une attitude très favorable vis-à-vis de l'école. Elles pensent que l'école est un espace où les enfants peuvent apprendre à lire, à écrire et à réaliser les opérations de calcul, chose qui faciliterait par la suite leur insertion professionnelle à l'extérieur du douar. La scolarité est aussi un moyen qui leur permettrait d'avoir plus d'ouverture et de comprendre plus rapidement différents phénomènes dans la vie.

#### 4.2.8. Possibilités de combiner le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école

La quasi- totalité des mères pense qu'il est tout à fait possible de combiner entre le travail et la fréquentation de l'école (c'est ce qui se fait déjà) sans nuire à l'équilibre de l'enfant à condition de:

- \* Accorder la priorité à l'école ;
- \* Attribuer à l'enfant des tâches qui ne soient pas très pénibles pour ne pas affecter son rendement scolaire ;
- \* Consacrer au travail une partie du temps libre de l'enfant ;
- \* faire faire à l'enfant un travail qui ne soit pas rémunéré, c'est-à-dire un travail qui doit être effectué au sein du douar ;

#### 4.3. Résultats relatifs aux entretiens individuels avec les pères.



58 pères ont été enquêtés de façon individuelle. Les principaux résultats issus de ces enquêtes sont présentés dans ce qui suit.

#### 4.3.1. Composition des ménages : principales activités des enfants âgés de 7 à 15 ans.

Le nombre d'enfants âgés de 7 à 15 ans au niveau des ménages enquêtés s'élève à 190 (94 garçons et 96 filles). Les catégories d'enfants ci-dessous ont été identifiées :

- \* 41 garçons scolarisés et aides familiaux (21,5%)
- \* 39 filles scolarisées et aides familiales (20,5%)
- \* 36 filles « aides familiales » ayant abandonné l'école (19%)
- \* 17 filles « aides familiales » qui n'étaient jamais scolarisées (9%)
- \* 29 garçons « aides familiaux » ayant abandonné l'école (15%)
- \* 9 garçons « aides familiaux » qui n'étaient jamais scolarisés (5%)
- \* 3 filles salariées en tant que petites bonnes ayant abandonné l'école (1,5%)
- \* 1 fille salariée en tant que petite bonne qui n'était jamais scolarisée (0,5%)
- \* 2 garçons salariés en tant que bergers ayant abandonné l'école (1%)
- \* 3 garçons salariés en tant que bergers qui n'étaient jamais scolarisés (1,5%)
- \* 6 garçons salariés dans d'autres secteurs ayant abandonné l'école (fermes d'Agadir, 1 serveur dans un café au niveau de Casa) (3%).
- \* 2 garçons salariés dans d'autres secteurs qui n'étaient jamais scolarisés à Agadir (serres, minoterie, artisanat) (1%).
- \* 2 garçons scolarisés à l'école coranique d'Agadir (1%).

Ces données permettent de conclure que :

- \* 90% des enfants sont des aides familiaux ;
- \* Près de 40% d'enfants n'étaient jamais à l'école ou l'ont quitté ;
- \* Seulement près de 9% des enfants sont salariés.

#### 4.3.2. Notion d'enfant

La tendance dégagée est que l'enfant est une personne qui ne pratique pas encore le jeûne pendant le mois de Ramadan (âge inférieur à 16 ans) et qui est encore dépendante matériellement des parents. Autrement dit, c'est une personne qui ne gagne pas encore d'argent. C'est aussi une personne qui n'est pas encore mariée.

#### 4.3.3. Notion de travail

La quasi- totalité des pères pensent que le travail correspond aux activités exigeantes en qualifications, c'est-à-dire qui nécessitent l'apprentissage d'un métier (menuiserie, mécanique, activités artisanales, ...). Une minorité des pères estiment que le travail est l'ensemble des activités qui permettent de gagner de l'argent (ouvrier agricole, manœuvre en maçonnerie, berger, petite bonne, ...). Un seul père pense que toute activité réalisée par l'enfant est considérée comme un travail que ça soit une activité ménagère, une activité au niveau de l'exploitation agricole ou à l'extérieur du douar.

#### 4.3.4. Conditions de travail des enfants

Les conditions de travail sont généralement difficiles. Dans ce qui suit, seront présentées quelques caractéristiques du travail de l'enfant dans différentes situations professionnelles :

- \* Berger : réalise un travail soumis aux aléas climatiques (pluies, brûlures à cause des chaleurs excessives, gripes à cause des températures basses). Morsures par des insectes. Mène une vie isolée (n'a personne avec qui communiquer). Risques de faim et de soif.
- \* Serveur dans un café : risque de devenir dépendant des drogues, prostitution.
- \* Petite bonne : mal traité par les enfants de l'employeur (parfois battue). Travail pénible et des journées trop longues (environ 15 heures par jour). Malnutrition et mauvaises conditions d'hébergement (se couche dans la cuisine ou dans un garage avec peu de couvertures). Une vie isolée (n'a personne avec qui communiquer).
- \* Ouvrier dans une ferme : blessures lors du fauchage de fourrages, maux de dos à cause de transport de lourdes caisses de tomates, mauvaises odeurs dans l'étable. Logement inconfortable (dans une pièce en plastique).
- \* Aide artisan : Danger et risques de blessures par les outils aiguisés utilisés. Environnement désagréable car poussiéreux (peut causer des problèmes respiratoires).
- \* Manœuvre en maçonnerie : risques de fractures suite à des chutes. Mauvaises conditions d'hébergement (très inconfortables). Apprendre de mauvaises habitudes avec des risques d'apprendre à fumer et à consommer de la drogue.

#### 4.3.5. Causes du travail des enfants

Les causes avancées par les pères sont comme suit :

- \* Le travail des enfants constitue l'une de nos principales sources de revenus ;
- \* Nous les pères, on ne peut pas aller travailler à l'extérieur du douar (père, 52 ans, 5 enfants) ;
- \* Pauvreté des parents ;
- \* Effet d'entraînement (effet de groupe) : leurs amis et pairs du douar sont allés travailler à l'extérieur ;
- \* Le père est âgé et ne peut plus travailler ;
- \* Pour aider à supporter les charges des frères et sœurs scolarisés ;
- \* Abandon scolaire (à cause de l'absentéisme des instituteurs et sentiment chez l'enfant de perdre son temps) ;
- \* La fille doit aider sa mère dans la réalisation des activités ménagères (c'est l'habitude au niveau du douar) ;
- \* Le garçon doit aider son père au niveau de l'exploitation pour le gardiennage du troupeau notamment ;
- \* Pas d'avenir au niveau de l'école ;
- \* Absence d'opportunités au niveau du douar (pas de travail salarié) ;
- \* Incapacité du père à couvrir les frais de scolarité ;
- \* Apprentissage d'un métier ;
- \* C'est l'habitude au niveau du douar, quand l'enfant quitte l'école, il faut qu'il travaille pour aider ses parents (père de 48 ans et de 7 enfants).



#### 4.3.6. Causes de l'abandon scolaire

Les causes identifiées lors des enquêtes sont comme suit :

- \* Eloignement du collège, insuffisance de moyens chez les parents et absence de bourses scolaires ;
- \* Niveau scolaire très faible ;
- \* Niveau de vie des parents très bas ne permettant pas d'acheter les fournitures scolaires à tous les enfants ;
- \* Absence des instituteurs ;
- \* Certains parents ne sont pas conscients de l'intérêt de l'école (à cause de l'ignorance et de l'analphabétisme) ;
- \* Exploitation des enfants par les instituteurs (recherche d'eau potable, apport de la nourriture, vaisselle) ;
- \* Utilisation de la violence et de punitions physiques par les instituteurs ;
- \* Effet d'entraînement (effet de groupe) ; l'enfant est influencé par l'enfant qui travaille à l'extérieur du douar ;
- \* Aider les parents pour subvenir aux besoins de la famille ;
- \* Difficultés dans la communication entre l'élève et l'instituteur : l'élève est berbérophone et le médium d'enseignement est la langue arabe ;
- \* « Pour les filles, l'école est un moyen pour qu'elles soient alphabétisées. Le maximum pour elles est d'aller jusqu'en CE6, parce que le mariage est l'avenir de la fille. Si la fille quitte le douar pour poursuivre ses études au collège d'Aït Ourir, elle ne va pas se marier » (père de 40 ans, 6 enfants) ;
- \* Absence de suivi des enfants par les parents (analphabétisme et certains parents travaillent à l'extérieur du douar) ;
- \* Les enfants relativement âgés doivent quitter l'école pour laisser la place à leurs frères et sœurs plus jeunes ;
- \* Redoublements répétés ;
- \* Difficultés de suivre les études au niveau du collège à Aït Ourir à cause de la faiblesse du niveau scolaire des enfants issus du douar ;
- \* Absence de communication entre les parents et l'école.

#### 4.3.7. Attitudes des pères vis-à-vis de l'école

La quasi- totalité des parents a une attitude favorable vis-à-vis de l'école car cette dernière permet de lutter contre l'analphabétisme (permet aux enfants de lire et d'écrire). L'école permet aussi d'acquérir une bonne éducation et d'avoir un travail qualifié au niveau d'une société par exemple. Cependant, les pères enquêtés estiment que tout en fréquentant l'école, les enfants doivent aussi travailler en aidant leurs parents au niveau de l'exploitation et du foyer. Quant à la minorité des pères qui ont une attitude défavorable, ils justifient leur position par les charges élevées et les exigences de l'école en fournitures scolaires et en habillement pour les enfants.

#### 4.3.8. Possibilités de combiner le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école

La majorité des pères pensent qu'il est possible de combiner le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école à condition que le travail soit effectué au sein du douar, pas trop fatiguant et ne doit pas consommer beaucoup de temps. Quant à ceux qui ont une attitude défavorable, ils estiment qu'il est



difficile de concilier entre les deux. En effet, si l'enfant est un aide familial chargé du gardiennage du troupeau familial, il sera pris toute la journée et n'aura pas de ce fait du temps à consacrer à l'école.

#### 4.4. Résultats relatifs aux entretiens individuels avec les enfants.

L'enquête auprès des enfants a concerné 61 sujets (20 filles et 41 garçons).

##### 4.4.1. Statut socio- professionnel des enfants enquêtés

En considérant leur statut socio- professionnel, les catégories d'enfants suivantes ont été identifiées :

- \* Enfants scolarisés et « aides familiaux » : 2 sujets (3 % des enfants enquêtés).
- \* Enfants « aides familiaux » ayant abandonné l'école : 35 sujets (57 %).
- \* Enfants « aides familiaux » qui n'étaient jamais scolarisés : 3 sujets (5 %)
- \* Garçons salariés à l'extérieur des douars :
  - 10 enfants qui travaillent dans des fermes (productions végétales et animales) soit 16% des enfants enquêtés ;
  - 5 enfants qui travaillent dans un commerce (8 % des enquêtés)
  - 3 enfants qui travaillent dans le secteur de l'artisanat (5 % des enquêtés)
- \* Filles salariées en tant que petites bonnes : 3 sujets (5 % des enquêtés)

Ces données montrent que plus de 2/3 des enfants enquêtés ont le statut d'aide familial. Les enfants salariés au niveau des fermes (10 sujets) sont dans la majorité des cas d'un âge supérieur à 15 ans. Ces enfants ont été retenus dans l'échantillon enquêté pour tirer profit de leurs témoignages au sujet du travail de l'enfant (conditions de travail, difficultés, ...). Aucun cas de bergers salariés n'a été enquêté à cause de leur indisponibilité au moment de l'enquête.

##### 4.4.2. Calendrier journalier typique des différentes catégories d'enfants

Dans ce qui suit, sont présentés les calendriers journaliers typiques des principales catégories d'enfants rencontrés dans la commune d'Igueferouane :

(1) Garçon salarié dans une ferme (chargé de l'élevage bovin laitier) :

- \* de 6 heures à 8 heures : alimentation du bétail.
- \* de 8 heures à 12 heures : fauchage transport de fourrages.
- \* de 12 heures à 13 heures : déjeuner.
- \* de 13 heures à 14 heures : alimentation du bétail.
- \* de 14 heures à 18 heures : fauchage et transport de fourrages.
- \* de 18 heures à 19 heures : alimentation du bétail.
- \* Après 19 heures : repos, dîner, coucher.

(2) Fille salariée en tant que petite bonne :

- \* de 6 heures à 8 heures : ménage, préparation du petit déjeuner et prise du petit déjeuner.
- \* de 8 heures à 12 heures : vaisselle, ménage, préparation du déjeuner et lessive.
- \* de 12 heures à 14 heures : déjeuner de la famille d'accueil, vaisselle, contrôle des enfants, déjeuner.
- \* de 14 heures à 18 heures : Lessive, repassage des vêtements, ménage, préparation du goûter.

\* de 18 heures à 23 heures : préparation du dîner, contrôle des enfants, vaisselle, coucher.

(3) Garçon « aide familial » (chargé du gardiennage du troupeau familial):

\* En été et au printemps ;

- de 8 heures à 9 heures : prise du petit déjeuner et jeu au football.
- de 9 heures à 17 heures : gardiennage du troupeau et prise du petit déjeuner sur place.
- de 17 heures à 18 heures : prise du goûter et jeu au football.
- de 18 heures à 19 heures : repos et dîner.
- à 20 heures : coucher.

\* Pendant la période des moissons ;

- à 5 heures : prise du petit déjeuner.
- de 5 heures à 16 heures : gardiennage du troupeau et aide du père dans la moisson, prise du déjeuner sur place.
- de 16 heures à 19 heures : gardiennage du troupeau.
- de 19 heures à 20 heures 30 : jeu au football.
- à 21 heures : dîner.
- à 22 heures : coucher.

\* Pendant la période de récolte des olives ;

- à 7 heures : prise du petit déjeuner.
- de 7 heures à 17 heures : ramassage des olives et gardiennage du troupeau.
- de 17 heures à 18 heures : jeu au football.
- de 18 heures à 19 heures : repos et dîner.
- à 21 heures : coucher.

(4) Fille « aide familiale » :

\* Pendant la période de moissons ;

- de 5 heures à 11 heures : moisson et gardiennage du troupeau (1 vache et une ou deux brebis).
- de 11 heures à 16 heures : ménage, recherche d'eau potable et repos.
- de 16 heures à 19 heures : moisson et gardiennage du troupeau
- Après 19 heures : travaux ménagers et repos.

\* Pendant la période de la récolte des olives (15 jours) ;

- de 7 heures à 17 heures : ramassage des olives ;
- Après 17 heures : travaux ménagers et repos.

\* Pendant l'été ;

- de 5 heures à 6 heures : recherche d'eau potable et petit déjeuner;
- de 6 heures à 11 heures : gardiennage du troupeau ;
- de 11 heures à 16 heures : travaux ménagers, déjeuner et repos ;
- de 16 heures à 19 heures : gardiennage du troupeau et corvée du bois ;
- Après 19 heures : repos.

#### 4.4.3. Causes du travail des enfants

Les causes recensées sont diverses :



- \* Abandon scolaire (à cause du mauvais traitement des instituteurs, pauvreté, éloignement du collège et coût élevé de l'internat, absence des instituteurs, sentiment de perdre son temps à l'école, faible niveau de scolarisation, l'instituteur ne fait pas son travail, mariage de la sœur plus âgée, ...)
- \* Besoin d'avoir de l'argent pour soi et pour aider les parents ;
- \* Effet de groupe : imitation des autres enfants qui ont quitté le douar et qui travaillent à l'extérieur ;
- \* Décès du père ;
- \* Pauvreté de la famille ;
- \* Avenir non assuré au niveau de l'école ;
- \* Absence d'opportunités au niveau du douar ;
- \* S'habituer au travail dès le jeune âge ;
- \* Aide du père dans la réalisation des activités de l'exploitation (notamment gardiennage du troupeau) ;
- \* Avoir une meilleure estime au sein de la famille (comme c'est le cas des frères qui travaillent dans les grandes villes) ;
- \* Apprentissage d'un métier ;
- \* Absence de main d'œuvre familiale pour garder le troupeau ;
- \* Assurer un avenir (pour se marier) ;
- \* Apporter de l'aide à la famille (père handicapé) ;
- \* Décès de la mère pour le cas des filles.

#### 4 .4.4. Difficultés dans le travail

Les enfants au travail peuvent rencontrer plusieurs difficultés lors de l'exercice de leurs activités :

- \* Caractère routinier des activités réalisées ;
- \* Risques d'être maltraité : un enfant serveur dans un café est souvent agressé (mal traité) par le gérant qui lui adresse des insultes; il est de même pour une petite bonne qui risque d'être punie et battue par la maîtresse;
- \* Fractures lors de la récolte des olives ;
- \* Insuffisance du sommeil, surtout pour les enfants serveurs dans un café qui doivent se réveiller tôt et se couche tard le soir ;
- \* Lors du traitement de la tomate sous serres avec des fongicides, les enfants sentent des douleurs au niveau des yeux ;
- \* Pénibilité du travail pour transporter des caisses de tomates toute la journée ;
- \* Risques de chute dans le domaine des constructions (maçonnerie) ;
- \* Accidents de travail fréquents dans des ateliers de menuiserie ;
- \* Risques de morsures par des bestioles (un enfant berger a été mordu par un scorpion lors du gardiennage du cheptel) ;
- \* Risques de brûlures en cas de chaleur excessive ou d'attraper froid en hiver chez un enfant berger ;
- \* Risques de blessures chez un enfant « aide artisan » à cause d'utilisation d'outils très aiguisés ;
- \* Risques d'avoir mal aux oreilles chez l'enfant « aide artisan » à cause de la finition d'articles artisanaux par du papier ;
- \* Perte de contact avec la famille ;
- \* Risque de vol de l'argent de l'enfant au travail ;
- \* Retards accumulés pour le paiement de l'enfant travailleur ;
- \* Mauvaise qualité du logement au niveau du lieu de travail ;

- \* Risques de glissement lors de la recherche du bois par la fille ;
- \* Risques de blessures lors du fauchage des fourrages par l'enfant ouvrier chargé d'un élevage bovin laitier ;
- \* Développement de maladies au niveau des pieds à cause des conditions d'hygiène dans le café ;
- \* Risques de blessures lors des moissons ;
- \* Enfant « berger » battu par les propriétaires terriens lors du gardiennage du troupeau ;
- \* Blessures lors de la collecte du doum ;
- \* Sentiment d'isolement chez l'enfant berger puisqu'il fait son travail tout seul ;
- \* La charge de travail est excessive : les journées de travail sont trop longues (15 heures pour un serveur dans un café, 10 heures dans une serre, 15 heures pour une petite bonne, 16 heures pour un ouvrier « aide commerçant » ; ...).

#### 4.4.5. Attitudes des enfants vis-à-vis de l'éducation et de l'école

La majorité des enfants enquêtés ont une attitude favorable envers l'école et l'éducation. Ils justifient cette attitude par le fait que l'école permet de :

- \* Apprendre à lire, à écrire et à faire des calculs ;
- \* Se reposer (moins de corvées ménagères et de travail au niveau de l'exploitation);
- \* Lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme ;
- \* Avoir un poste dans l'avenir au niveau d'une société ou du secteur public ;
- \* Eclairer l'esprit pour aller travailler à l'extérieur du douar (au niveau des grandes villes) ;
- \* Avoir une bonne éducation ;
- \* Etre propre et bien habillé ;
- \* Faciliter la compréhension des choses ;
- \* Bien communiquer avec les gens ;
- \* Apprendre le coran ;
- \* Apprendre la langue arabe (enfants sont des berbérophones) ;
- \* Avoir une ouverture d'esprit ;
- \* Echapper au mariage au sein du douar pour la fille et c'est un moyen qui permettrait d'aller en ville.

Quant à la minorité des enfants qui ont une attitude défavorable envers l'école, ils justifient leur position par les arguments suivants:

- \* Niveau scolaire de l'enfant est faible comparativement au niveau scolaire des enfants inscrits au collège d'Aït Ourir (un élève en CE3 ne sait encore ni lire ni écrire) ;
- \* Absentéisme des instituteurs ;
- \* Mauvais comportement des instituteurs envers l'enfant qui utilisent la violence ;
- \* Exploitation de l'enfant par l'instituteur qui lui demande d'apporter le lait, le pain, les œufs, l'huile d'olives, de faire la vaisselle, ...S'il refuse, il est puni ;
- \* Malhonnêteté des instituteurs: ils demandent aux enfants de noter la date du samedi sur leurs cahiers la veille pour qu'ils puissent voyager à Marrakech le vendredi soir et ne revenir que le lundi soir ;
- \* Mauvaise communication des instituteurs.

#### 4.4.6. Perceptions qu'ont les enfants du travail des enfants

##### 4.4.6.1. Notion d'enfant chez l'enfant

Plusieurs définitions ont été données par les enfants enquêtés pour caractériser la notion d'enfant:

- \* Avant un certain âge (différents âges ont été avancés : 15/16 ans, 18 ans, 20 ans) ;
- \* Avant l'âge du mariage ;
- \* Avant d'avoir un travail rémunérateur ;
- \* Avant d'avoir un travail à l'extérieur du douar ;
- \* Avant de devenir un artisan professionnel ;
- \* A l'âge de la puberté ;
- \* Avant de commencer pratiquer le jeune ;
- \* Avant d'être capable d'exercer toutes les activités exercées par un adulte.

#### 4.4.6.2. Notion de travail

La notion de travail est définie de différentes manières :

- \* L'activité qui demande des qualifications (travail dans une ferme à Agadir et fabrication des louches par exemple) ;
- \* L'ensemble des activités exercées à l'extérieur du douar (celles exercées au sein du douar comme aide familial(e) ne sont pas considérées comme travail) ;
- \* Les activités commerciales (épicerie, commerçant ambulant, ...) ;
- \* L'exercice d'un métier est un travail et être employée comme main d'œuvre polyvalente n'est pas un travail ;
- \* Les activités exercées à l'extérieur du douar contre rémunération : les activités non rémunérées ne correspondent pas à un travail quelque soit leur nature ;
- \* Toutes les activités exercées correspondent à un travail à l'exception de la scolarité (recherche du bois, gardiennage du troupeau, moisson, activités ménagères, ...).

#### 4.4.6.3. Personne(s) ayant trouvé le travail que fait actuellement l'enfant

Les personnes identifiées ayant trouvé le travail que fait actuellement l'enfant sont les suivantes :

- \* Enfant « aide familial » : c'est systématiquement le père ou la mère (habitude au niveau du douar) ;
- \* Enfant « artisan » : des membres de la famille ou des connaissances ;
- \* Enfant « aide commerçant » : des amis des pères ;
- \* Enfant « ouvrier dans une ferme » : des amis du douar ou des membres de la famille qui travaillent déjà à l'extérieur (Agadir, Sidi Abdallah Ghyat, Goulmim). Parfois c'est l'enfant lui-même si il a déjà une expérience professionnelle ;
- \* Enfant « aide maçon » : des membres de la famille ou des amis ;
- \* Fille « petite bonne » : des connaissances ou des membres de la famille.

#### 4.4.6.4. Personne(s) ayant pris la décision pour que l'enfant travaille

Concernant la prise de décision pour que l'enfant travaille, c'est généralement le père qui est responsable. Cependant, différentes possibilités existent : le père et l'enfant, le père et la mère, le père et le grand frère ou l'enfant tout seul. Quant au travail de la fille comme petite bonne, la décision est prise de façon concerté par le père et la mère ou par la mère toute seule si le père est décédé.

#### 4.4.6.5. Possibilités de combiner entre le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école



La plupart des enfants enquêtés pensent qu'il est possible de combiner entre le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école sans nuire à son équilibre. Ils pensent que c'est une façon de profiter des avantages de l'école et d'apprendre en même temps un métier. Cependant, ils émettent un certain nombre de conditions dont les principales sont comme suit :

- \* La combinaison doit être limitée à la période de scolarisation en primaire puisque l'enseignement est assuré au sein du douar ou dans des douars limitrophes, et la combinaison lors de la fréquentation du collège est possible uniquement pendant les vacances scolaires ;
- \* Le travail doit être limité à l'aide des parents pour la réalisation de leurs activités. Il ne s'agit pas de s'engager dans un travail salarié qui est trop contraignant ;
- \* Le travail réalisé ne doit pas être trop fatigant ou trop consommateur en temps.

Quant à la minorité des enfants qui sont défavorables à la combinaison du travail de l'enfant et la fréquentation de l'école ; ils estiment que le temps alloué à l'école ne sera pas suffisant pour leur permettre de réviser leurs leçons, surtout si le travail est trop fatiguant. Ils risquent ainsi d'avoir des échecs scolaires.

#### 4.4.6.6. Les enfants doivent-ils travailler ?

La majorité des enfants enquêtés sont contre le travail des enfants. Beaucoup d'entre eux regrettent le fait d'avoir quitté l'école. Ils pensent qu'il est tout à fait possible de combiner l'école et le travail (pour apprendre un métier).

La minorité des enfants enquêtés qui soutiennent l'idée de faire travailler l'enfant argumentent leur opinion par les éléments suivants :

- \* Pour aider leurs familles qui vivent dans la pauvreté ;
- \* Absence d'avenir au niveau de l'école ;
- \* La qualité de l'éducation assurée actuellement par l'école est médiocre (mauvais comportement des instituteurs, absentéisme, ...);
- \* Pour aider les parents dans la réalisation d'activités au sein de l'exploitation agricole, dans l'activité artisanale, ou dans les activités ménagères ;
- \* Pour garantir le mariage de la fille.

#### 4.4.6.7. Opinions au sujet des enfants qui vont à l'école

Les opinions émises au sujet des enfants qui fréquentent l'école sont généralement positives et se présentent comme suit :

- \* La quasi- totalité des enfants actuellement inscrits vont quitter l'école à cause de l'éloignement du collège et de l'absence de bourses : les enfants abandonneront au plus tard en CE6 ; particulièrement les filles qui ne peuvent pas quitter le douar ;
- \* C'est bien que les enfants aillent à l'école, mais malheureusement ; leur niveau scolaire est faible à cause de l'absence des instituteurs ;
- \* Les enfants scolarisés ont actuellement un double statut : écolier et berger ; ils finiront par perdre l'équilibre et abandonner l'école ;
- \* Les enfants ne révisent pas leurs leçons chez eux (leur niveau est très faible) ;

- \* Ils auront un bon avenir (auront un bon travail) ;
- \* Sont plus sensibilisés que les analphabètes ;
- \* Ils sont bien habillés et parlent bien ;
- \* Savent lire et écrire ;
- \* C'est bien mais il faut qu'ils apprennent aussi un métier ;
- \* L'enfant scolarisé est mieux que moi et il aura un avenir meilleur que le mien (discours des enfants ayant abandonné et qui sont actuellement des «aides familiaux »).

#### 4.4.6.8. Ce qu'aimerait l'enfant faire au lieu de travailler

A la question relative à ce qu'aimerait l'enfant faire au lieu de travailler ; la majorité des répondants ont souhaité un retour à l'école pour poursuivre leurs études au niveau de l'école primaire ou du collège. D'autres enfants, relativement plus âgés, souhaitent suivre une formation professionnelle pour apprendre un métier (couturier, menuisier, électricien). Pour les filles, elles souhaitent aller dans un foyer féminin pour apprendre le tissage, la broderie, le tricotage et suivre le programme d'alphabétisation. Quant aux garçons actuellement « aides familiaux », ils aimeraient aller travailler à Agadir ou dans une autre grande ville comme les autres enfants du douar.

#### 4.4.6.9. Ce que penserait l'enfant s'il retournait aujourd'hui à l'école

A cette question ; les réponses les plus significatives étaient comme suit :

- \* Je penserais à tous les amis qui ont quitté l'école en même temps que moi (garçon de 13 ans, aide familial, ayant quitté l'école en CE3) ;
- \* Mon niveau est très faible ; je ne peux pas retourner à l'école ;
- \* Je penserais à tous les amis qui ont quitté l'école en même temps que moi ;
- \* Je serais très content, c'est un rêve pour moi ;
- \* Ça ne m'intéresse pas, j'ai une bonne situation maintenant (enfant de 16 ans qui gère un commerce en association) ;
- \* Je serais content, mais je crains le comportement de l'instituteur qui utilise la violence pour nous éduquer (enfant de 13 ans ayant abandonné l'école en CE3) ;
- \* Mon âge (16 ans) ne me permet malheureusement pas de retourner à l'école ;
- \* C'est mon rêve et je suis prêt à payer pour ça (garçon de 17 ans, analphabète) ;
- \* Je préfère aller dans un foyer féminin (fille de 14 ans, abandonné l'école en CE4).

#### 4.4.6.10. Dans quelles conditions aimerait l'enfant retourner à l'école ?

Dans la majorité des cas, les enfants aimeraient bien retourner l'école. Ils ont émis un certain nombre de conditions pour ce retour :

- \* Retourner au collège avec une bourse pour bénéficier de l'internat à Aït Ourir ;
- \* Retour à l'école avec les amis qui ont quitté en même temps que moi (avis de plusieurs enfants) ;
- \* Avoir les livres nécessaires et de jolis vêtements ;
- \* Avoir un collègue à Sebt Iguerferouane avec un internat ;
- \* Non utilisation de la violence par les instituteurs (punition physique) ;
- \* Je dois consacrer tout mon temps à l'école car je ne peux pas combiner entre l'école et le gardiennage du troupeau (garçon de 14 ans chargé actuellement du gardiennage du troupeau familial) ;

- \* Création du niveau CE6, et les instituteurs doivent assumer leur responsabilité (garçon de 12 ans du douar Iguerroudane) ;
- \* Les instituteurs doivent respecter l'emploi du temps ;
- \* Il faut que ma mère soit d'accord et qu'on me fournisse les livres et les vêtements (fille de 13 ans, ayant abandonné l'école en CE4) ;
- \* Il faut qu'il y ait des tuteurs pour nous assurer le suivi et l'appui pour renforcer nos connaissances ;
- \* Changement du comportement des instituteurs (ils doivent compter sur eux-mêmes au lieu de demander le petit déjeuner, du pain, ... aux élèves qui sont pauvres) ;
- \* Soutien pour l'acquisition des fournitures scolaires ;

#### 4.4.7. Perspectives : ce que pense l'enfant faire dans l'avenir

Ce que pensent les enfant faire dans l'avenir :

- \* Etre commerçant (avoir une épicerie) ;
- \* Terminer mes études pour avoir un poste ;
- \* Me marier et avoir des enfants que je dois bien éduquer et ne pas les priver de l'école (garçon de 13 ans, ayant abandonné l'école en CE4, aide familial) ;
- \* D'abord travailler au niveau des fermes à Agadir, ensuite devenir chauffeur d'une Land-Rover (garçon de 10 ans, abandonné l'école en CE2, aide familial) ;
- \* Etre un menuisier et être propriétaire d'un atelier de menuiserie (garçon de 15 ans, école coranique pendant 3 ans, ouvrier dans une ferme à Goulmim) ;
- \* Etre un sportif professionnel ;
- \* Avoir un travail stable et fonder une famille pour vivre prêt de mes parents ;
- \* Avoir un travail convenable en ville ;
- \* Avoir un poste avec une société d'électricité ;
- \* Etre un artisan pour travailler le cuir et être propriétaire d'un atelier à Marrakech (garçon de 16 ans, abandonné l'école en CE2, ouvrier à Marrakech pour peindre le cuir) ;
- \* Terminer mes études et devenir instituteur (garçon de 14 ans, abandonné en 7ème année, aide familial) ;
- \* Etre un commerçant grossiste dans le domaine de l'artisanat (articles confectionnés actuellement au niveau d'Iguerferouane) ;
- \* Apprendre à lire et à écrire pour travailler à l'extérieur du douar (garçon, 17 ans, analphabète, aide familial) ;
- \* Devenir Fquih ;
- \* Me marier et éduquer mes enfants (fille, 16 ans, analphabète, petite bonne), c'est le souhait de la quasi- totalité des filles enquêtées ;
- \* Me marier, mais en ville (fille de 14 ans, ayant abandonné l'école en CE5, aide familiale).

#### 4.5. Résultats relatifs aux entretiens individuels avec les différents intervenants à Iguerferouane.

##### 4.5.1. Opinions des intervenants au sujet des infrastructures socio- économiques existantes à Iguerferouane.

Les jugements suivants ont été portés (par les 39 intervenants enquêtés) au sujet des infrastructures socio- économiques existantes à Iguerferouane :

\* 25/39 (64% des interviewés) jugent que les écoles primaires existantes à Iguerferouane sont suffisantes, 13/39 (33%) les trouvent insuffisantes et 1/39 (2,5%) est sans réponse. Quant à la qualité des constructions des écoles, 1/39 (2,5%) juge qu'elle est bonne, 12/39 (30,5%) pensent qu'elle est moyenne, 22/39 (56%) trouvent qu'elle est mauvaise et 4/39 (10%) sont sans réponse. Concernant la qualité des services offerts par l'école, 3/39 (7,5%) jugent qu'elle est satisfaisante, 10/39 (25%) trouvent qu'elle est moyennement satisfaisante et 26/39 (67%) pensent qu'elle est insatisfaisante.

\* 13/39 (33%) estiment que les centres de santé sont suffisants, 25/39 (64%) pensent qu'ils sont insuffisants et 1/39 (2,5%) est sans réponse. Quant à la qualité des constructions et des équipements des centres de santé, 5/39 (12,5%) pensent qu'elle est satisfaisante, 12/39 (30,5%) estiment qu'elle est moyennement satisfaisante, 19/39 (49%) jugent qu'elle est insatisfaisante et 3/39 (7,5%) sont sans réponse. Pour ce qui est de la qualité des services offerts par les centres de santé, 4/39 (10%) jugent qu'elle est satisfaisante, 15/39 (38%) pensent qu'elle est moyennement satisfaisante, 18/39 (46%) trouvent qu'elle est insatisfaisante et 2/39 (5%) sont sans réponse.

\* 12/39 (31%) estiment que les aménagements réalisés relatifs à l'adduction d'eau potable sont suffisants et appropriés, 13/39 (33%) jugent qu'ils sont moyennement appropriés et suffisants, 12/39 (31%) pensent qu'ils sont insuffisants et 2/39 (5%) sont sans réponse.

\* 5/39 (12,5%) jugent que les équipements relatifs à l'électrification sont moyennement suffisants, 30/39 (77%) estiment qu'ils sont insuffisants et 4/39 (10%) sont sans réponse.

\* 35/39 (90%) trouvent que le réseau routier est insuffisant et de mauvaise qualité et 4/39 (10%) sont sans réponse.

\* 36/39 (92,5%) trouvent que les institutions existantes sont suffisantes (Commune Rurale, Associations Villageoises et A.P.T.E.), 1/39 (2,5%) estime qu'elles sont insuffisantes et 2/39 (5%) sont sans réponse. Quant à la qualité des services offerts par la Commune Rurale, 20/39 (51%) jugent qu'elle est bonne, 10/39 (26%) pensent qu'elle est moyenne, 8/39 (20,5%) trouvent qu'elle est mauvaise. Concernant la qualité des services offerts par les associations villageoises, 5/39 (12,5%) trouvent qu'elle est bonne, 14/39 (36%) estiment qu'elle est moyenne, 18/39 (46%) jugent qu'elle est mauvaise et 2/39 (5%) sont sans réponse. Enfin, pour ce qui est de la qualité des services offerts par les A.P.T.E., 2/39 (5%) trouvent qu'elle est bonne, 6/39 (15%) estiment qu'elle est moyenne, 30/39 (77%) jugent qu'elle est mauvaise et 1/39 (2,5%) est sans réponse.

\* 35/39 (90%) estiment que le souk et les épiceries existants sont suffisants, 3/39 (7,5%) pensent qu'ils sont insuffisants et 1/39 (2,5%) est sans réponse. Quant à la qualité des services offerts, 3/39 (7,5%) trouvent qu'elle est bonne, 30/39 (77%) la jugent moyenne, 3/39 (7,5%) pensent qu'elle est mauvaise et 3/39 (7,5%) sont sans réponse.

\* 36/39 (92,5%) jugent la téléboutique existante comme étant insuffisante et 3/39 (7,5%) sont sans réponse. Pour ce qui est de la qualité des services offerts, 4/39 (10%) trouvent qu'elle est moyenne, 33/39 (85%) jugent qu'elle est mauvaise (faible couverture) et 2/39 (5%) sont sans réponse.



\* 4/39 (10%) pensent que les deux foyers féminins existants sont suffisants, 33/39 (85%) trouvent qu'ils sont insuffisants et 2/39 (5%) sont sans réponse. La totalité des répondants jugent que ces foyers ne sont pas fonctionnels.

\* Quant aux autres infrastructures socio- économiques : Maisons de jeunes, collèges, Dar Attalib et Dar Attaliba ; elles sont inexistantes.

#### 4.5.2. Perceptions par rapport au travail des enfants.

##### 4.5.2.1. Notion de travail chez les intervenants

Une multitude de définitions ont été donnés par les différents intervenants dont les principales sont les suivantes:

- \* Un travail qualifié qui exige l'apprentissage d'un métier (menuisier, teinturier, maçon, mécanicien) ;
- \* Toutes les activités exercées à l'exception de la scolarisation ;
- \* L'ensemble des activités qui rapportent un salaire (l'activité d'un aide familial n'est pas un travail);
- \* Toute activité (quelque soit sa nature) qui permet à l'enfant d'être indépendant matériellement vis-à-vis de ses parents ;
- \* L'ensemble des activités réalisées à l'extérieur du douar ;
- \* L'ensemble des activités que les populations ont l'habitude de pratiquer au sein des douars: agriculture, artisanat et commerce.

##### 4.5.2.2. Conditions de travail des enfants

\* Lieux de travail :

- Marrakech (maçonnerie, artisanat, petites bonnes, commerce),
- Agadir (fermes d'agriculture) ;
- Azrou (creusement de puits et coupe de bois) ;
- Casa (cafés, petites bonnes, commerce) ;
- Région d'Al Haouz (bergers, petites bonnes, conduite d'élevage bovin laitier) ;
- Kelaât Sraghna (bergers) ;
- Ourika (cafés).

\* Risques au travail :

- Enfant «Berger » : morsures par les insectes, travail dans des situations climatiques aléatoires (pluie ou neige, froid, chaleur excessive) ; soif, faim, ...
- Enfant « ouvrier dans une ferme » : intoxications par les produits phytosanitaires utilisés, risque d'apprendre à consommer de la drogue, problèmes psychologiques à cause de l'absence de toute activité de loisir, ...
- Enfant « ouvrier en maçonnerie » : risques de chute et de fractures, déformations corporelles à cause du poids des matériaux de construction, ...
- Enfant « serveur dans un café » : risque d'apprendre à consommer de la drogue, prostitution, surmenage, ...
- Fille « petite bonne » : harcèlement sexuel, malnutrition, problèmes psychologiques à cause de son isolement, ...



- Enfant « ouvrier en artisanat » : risques de blessures à cause des outils aiguisés utilisés, traitement agressif de l'employé, ...- risque d'apprendre à consommer de la drogue, l'enfant est exposé aux agressions et à la violence, exploitation par l'employeur. Enfant au travail non assuré. Malnutrition. Problèmes psychologiques à cause de l'absence de toute activité de loisir et réalisation de tâches dépassant la capacité des enfants.

\* Horaire de travail : généralement plus de 10 heures de travail par jour (ouvrier dans une ferme : 10 heures, petite bonne : de 13 à 15 heures, berger : de 10 à 12 heures, serveur dans un café : 15 heures, artisan : 10 heures, aide commerçant : de 13 à 15 heures, ...).

#### 4.5.2.3. Prise de décision quant au travail de l'enfant

Généralement, c'est le père qui prend la décision pour envoyer l'enfant (garçon) au travail, surtout pour la première expérience professionnelle. Il existe des cas où c'est l'enfant lui-même qui prend cette décision. Il s'agit d'enfants ayant un âge qui dépasse généralement 15 ans et qui sont influencés par leurs pairs au niveau du douar qui travaillent déjà à l'extérieur. Quant aux filles « petites bonnes », la décision est prise de façon concertée par le père et la mère. La fille est informée seulement.

#### 4.5.2.4. Causes du travail des enfants

Les causes avancées sont multiples :

- \* Abandon scolaire ;
- \* Aider le père dans la réalisation de ses activités (agricoles, artisanales, ...);
- \* Effet de groupe et d'entraînement (les autres enfants sont partis travailler à Agadir, je ferais de même) ;
- \* Avoir une meilleure estime au sein de la famille ;
- \* Les perspectives au niveau de l'école ne sont pas garanties ;
- \* Pauvreté de la famille ;
- \* Décès du père ;
- \* Ignorance des parents du danger de faire travailler les enfants ;
- \* Réalisation de soi (acquisition d'une indépendance matérielle des parents et avoir une meilleure estime au sein de la famille et du douar) ;
- \* Rien à faire au niveau du douar ;
- \* Ignorance des parents au sujet des droits de l'enfant ;
- \* Le travail de l'enfant est une source supplémentaire du revenu familial ;
- \* Apprentissage d'un métier ;
- \* Permettre à l'enfant d'assumer ses responsabilités dès son jeune âge ;
- \* Nombre élevé d'enfants par famille ;
- \* Ignorance de l'importance de l'école par les pères ;
- \* La faiblesse de la qualité de l'enseignement dispensé.

#### 4.5.2.5. Causes de l'abandon scolaire

Les causes de l'abandon scolaire sont multiples et variées :

- \* Ignorance chez les parents de l'importance de l'éducation et de l'école (analphabétisme des parents);



- \* Eloignement du collège et insuffisance des bourses scolaires ;
- \* Pauvreté de la population ;
- \* Faible niveau scolaire chez l'enfant (difficultés pour la poursuite des études) ;
- \* Absence de communication entre l'école et la population ;
- \* Absence de suivi et de contrôle de l'enfant à la maison par les pères (l'enfant est laissé à lui-même) ;
- \* Effet de groupe (influence exercée par les enfants au travail dans les grandes villes sur les enfants scolarisés) ;
- \* Inadaptation des programmes éducatifs aux spécificités locales ;
- \* Absence de l'enseignement pré- scolaire ;
- \* Mariage précoce de la fille (14/15 ans) ;
- \* Aider les parents à faire face aux charges familiales ;
- \* Impossibilité de concilier entre l'école et le travail (notamment chez les enfants chargés du gardiennage du troupeau familial) ;
- \* Absence des instituteurs ;
- \* Insuffisances dans la qualité de l'enseignement dispensé (l'instituteur n'assume pas convenablement ses responsabilités pour dispenser un enseignement de qualité) ;
- \* Incapacité des parents pour l'acquisition des fournitures scolaires ;
- \* Mauvais état des salles de cours ;
- \* Absence du père du douar (recherche du travail) qui entraîne l'absence de l'enfant au niveau de l'école ;
- \* Retard dans l'envoi des livres scolaires par la délégation de l'éducation nationale ;
- \* Echecs scolaires (redoublements successifs de l'enfant) ;
- \* Difficultés d'accès à l'école à cause du mauvais état de la piste ;
- \* Absence des associations des parents et tuteurs d'élèves (non fonctionnelles) ;
- \* Le système des normes sociales ne permettant pas aux filles de quitter leur douar pour aller poursuivre leur éducation ailleurs ;
- \* Age élevé de certains enfants ;
- \* Eloignement de certaines unités scolaires par rapport au secteur scolaire (par exemple Ighil et le secteur scolaire) ;
- \* Absences d'infrastructures pour la réalisation d'activités sportives et culturelles au sein des écoles ;
- \* Exploitation de l'enfant par ses parents au niveau du travail (comme aide familial) ;
- \* Mauvais comportement de certains instituteurs avec l'enfant (violence et agressivité, exploitation, ...)
- ;
- \* Curricula non adaptés au contexte local ;
- \* Infrastructure des écoles est très faible ;
- \* Absence de références chez les parents et les enfants pour montrer clairement l'importance de l'école : inexistence de personne ayant achevée ses études et obtenue une position correcte au niveau d'Iguerferouane qui servirait de modèle ;
- \* Instabilité de la majorité des instituteurs qui font régulièrement la navette entre Marrakech et leur lieu de travail ;
- \* Le nombre d'enfants par famille est trop élevé.

#### 4.5.2.6. Possibilités de combiner entre le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école.



La majorité des intervenants enquêtés est favorable à la combinaison du travail de l'enfant et la fréquentation de l'école, puisque l'enfant n'a pas d'autres choses à faire au sein du douar (absence de moyens de loisirs et de distraction). Cependant, ils émettent un certain nombre de conditions pour ne pas nuire à l'équilibre de l'enfant. Il faut à ce sujet que :

- \* L'horaire continu au niveau de l'école soit instauré ;
- \* Les activités à réaliser par l'enfant soient localisées au sein du douar (pas de travail à l'extérieur du douar);
- \* Les activités à réaliser par l'enfant ne soient pas trop fatigantes et trop consommatrices en temps (un maximum de trois heures par jour pour aider les parents) ;
- \* L'enfant soit contrôlé par son père pour l'inciter à réviser ses leçons ;
- \* L'emploi de l'enfant soit bien organisé.

#### 4.6. Synthèse globale relative aux causes du travail des enfants

La présentation des résultats issus des enquêtes avec différentes cibles opérant au niveau de la commune d'Iguerferouane a révélé que les causes du travail des enfants sont multiples. La cause fondamentale cependant est l'abandon scolaire qui, à son tour a une série de causes élémentaires et variées. Un des moyens pour lutter contre le travail des enfants est d'éliminer, ou au moins réduire, les causes de l'abandon scolaire. Le total des causes identifiées avec l'ensemble des sources d'information s'élève à 36. Dans ce qui suit, nous allons présenter une synthèse relatant les différentes causes du travail des enfants :

(1) Première cause essentielle du travail des enfants : l'abandon scolaire. Les causes de l'abandon scolaire sont comme suit :

- \* Ignorance chez certains parents de l'importance de l'éducation et de l'école (à cause de leur analphabétisme) ;
- \* Eloignement du collège et insuffisance des bourses ;
- \* Pauvreté de la population et besoin des parents de l'aide de leurs enfants pour faire face aux charges familiales;
- \* Faible niveau scolaire chez l'enfant (difficultés pour la poursuite des études) ;
- \* Absence de communication entre l'école et la population ;
- \* Absence de suivi et de contrôle de l'enfant chez lui par son père (l'enfant est laissé à lui-même) ;
- \* Effet de groupe : les enfants au travail dans les grandes villes exercent une influence sur les enfants scolarisés, surtout pendant les fêtes où ils sont bien habillés et disposent d'argent de poche. Ils incitent directement ou indirectement les scolarisés à abandonner l'école et à faire comme eux;
- \* Inadaptation des programmes éducatifs aux spécificités locales ;
- \* Absence de l'enseignement pré- scolaire ;
- \* Mariage précoce de la fille (14/15 ans) ;
- \* Difficultés de concilier entre l'école et le travail (notamment chez les enfants chargés du gardiennage du troupeau familial) ;
- \* Absence des instituteurs ;
- \* Insuffisance de la qualité de l'enseignement dispensé (l'instituteur n'assume pas convenablement ses responsabilités pour dispenser un enseignement de qualité) ;
- \* Incapacité des parents pour l'acquisition des fournitures scolaires ;
- \* Mauvais état des classes ;

- \* Absence du père du douar (recherche du travail) cause l'absence de l'enfant au niveau de l'école ;
- \* Retard dans l'envoi des livres scolaires par la délégation de l'éducation nationale ;
- \* Echecs scolaires (redoublements successifs de l'enfant) ;
- \* Difficultés d'accès à l'école à cause du mauvais état de la piste ;
- \* Associations des parents et tuteurs d'élèves non fonctionnelles ;
- \* Système des normes sociales ne permettant pas aux filles de quitter leur douar pour aller poursuivre leurs études ailleurs ; car les parents craignent que leurs filles ne se marient pas.
- \* Age élevé de certains enfants ;
- \* Faiblesse des infrastructures pour la réalisation d'activités sportives, culturelles, ....
- \* Mauvais comportement de certains instituteurs avec l'enfant (violence et agressivité, exploitation, ...)
- ;
- \* Difficultés d'instaurer une communication normale entre l'élève et l'instituteur : l'élève est berbérophone alors que le médium d'enseignement est la langue arabe ;
- \* Absence de références chez les parents et les enfants pour montrer clairement l'importance de l'école : inexistence jusqu'à présent de personne ayant achevée ses études et obtenue un statut socio-professionnel correct au niveau d'Iguerferouane qui servirait de modèle ;
- \* Instabilité de la majorité des instituteurs qui font régulièrement la navette entre Marrakech et leur lieu de travail ;
- \* Nombre d'enfants par famille est trop élevé.

#### (2) Autres causes du travail des enfants :

- \* Réalisation de soi : acquisition de l'indépendance matérielle vis-à-vis des parents et avoir une meilleure estime au niveau de la famille et du douar ;
- \* Maladie, âge avancé et/ou décès des parents ;
- \* Opportunités de travail limitées au niveau du douar qui poussent les enfants à aller chercher du travail à l'extérieur;
- \* Source supplémentaire du revenu familial ;
- \* Apprentissage d'un métier ;
- \* Absence de main d'œuvre familiale pour garder le troupeau ;
- \* Habitude au niveau du douar : si l'enfant quitte l'école, il faut qu'il travaille pour aider ses parents ;
- \* Assurer l'avenir de l'enfant pour pouvoir se marier et fonder un foyer ;

#### 4.7. Présentation des propositions de solutions faites par les différents groupes enquêtés

Les solutions proposées par les pères lors des ateliers seront détaillées puisque le temps de discussion était suffisant pour dégager les raisons qui justifient le choix de nos interlocuteurs. Cependant, les propositions faites par les autres groupes enquêtés seront présentées de façon succincte à cause du temps relativement limité accordé à chaque entretien individuel. Une tentative de classification des différentes solutions est faite en se basant sur la fréquence d'apparition de chacune d'elles.

##### 4.7.1. Solutions suggérées par les pères lors des ateliers

Les solutions proposées relatives à l'éducation sont communes aux deux fractions de la commune. Il s'agit d'une part de la mise en place d'un collège et d'un internat au niveau du siège de la commune. Les pères ont jugé que c'est le meilleur moyen pour généraliser la scolarisation des enfants et lutter



contre l'abandon scolaire. Le siège de la commune a été choisi car les pères auraient l'occasion de visiter leurs enfants au moins une fois par semaine à l'occasion du jour de souk (samedi). Les pères sont également prêts à contribuer aux charges de l'internat. Ils ont proposés les montants suivants à Aït Ounga, en fonction de leur statut socio-économique : (1) Catégorie des aisés (500 DH/enfant/an), (2) Catégorie des moyens (250 DH/enfant/an) et (3) Catégorie des démunis (125 DH/enfant/an).

Par ailleurs, les pères sont également unanimes pour souligner la nécessité d'améliorer l'offre actuelle de l'école primaire. Il s'agit plus précisément des aspects suivants :

- Amélioration de la communication par l'instauration d'un comité regroupant les parents d'élèves, la Direction des écoles, des instituteurs et des élèves. Ce comité doit se réunir de façon régulière (trois fois par an) et chaque fois que les conditions l'exigent. Il servira de plateforme pour débattre de tous les problèmes (assiduité des enfants, discipline, résultats scolaires, ...).
- Contrôle des instituteurs pour respecter les horaires de travail. Ceci facilitera aux parents de contrôler à leur tour leurs enfants.

En plus de ces deux solutions communes, d'autres plus spécifiques à chacune des deux fractions ont été suggérées pour lutter contre le travail des enfants et encourager leur scolarisation.

A Aït Bou Saïd, les pères ont suggéré à ce qu'un projet en apiculture soit initié en leur faveur à l'image de l'expérience menée au niveau du douar Taddart. L'objectif visé étant de créer une caisse commune pour l'acquisition des fournitures scolaires à l'ensemble des enfants scolarisés. Ils suggèrent l'acquisition d'une vingtaine de ruchers par douar qui seront gérés de façon collective. Une personne qualifiée à Taddart est déjà repérée qui pourrait se charger du suivi technique du projet.

Les pères suggèrent également l'organisation d'une campagne d'alphabétisation au profit des parents pour qu'ils puissent suivre et contrôler leurs enfants scolarisés.

Une autre solution a concerné la mise en place d'un centre de formation professionnelle près du siège de la commune d'Iguerferouane. Ce centre servirait à établir le pont entre l'école et le monde professionnel et limiterait l'exode vers Agadir et d'autres destinations attractives pour le travail des enfants. Plusieurs métiers seront appris dans ce centre (soudure, menuiserie, ...).

Il a été également suggéré la mise en place d'un foyer féminin à Tizi N'Segudel. Le choix de cette localité est justifié par sa proximité relative à l'ensemble des douars de la fraction. Ce foyer permettrait l'apprentissage de métiers de tissage et de couture. Ce foyer limiterait l'exercice du travail des filles en tant que bonnes.

Les pères proposent l'installation d'essais chez eux relatifs à la conduite de la verveine. Dans le temps, cette culture était une production de rente par excellence. Une attaque (probablement parasitaire) a fait beaucoup de ravages qui a fait chuter considérablement les rendements. L'espoir des pères est d'améliorer les revenus pour faire face aux exigences des enfants scolarisés.

Enfin, les pères à Aït Bou Saïd ont suggéré un soutien pour la clôture de terrains collectifs appartenant aux douars de Asaka, Taourirt et Tasselt en vue d'assurer des semencements en plantes médicinales (Salmia et sousbane par exemple) et des plantations arboricoles (pommier et prunier). Cette solution

permettrait une amélioration des revenus qui auraient un impact positif sur la scolarisation des enfants et limiteraient le départ des jeunes garçons qui vont travailler à l'extérieur.

A Aït Ounga, les pères suggèrent la réalisation d'aménagement dans les douars non nantis ou insuffisamment nantis en eau potable (Imarine, Lalla Tachaout, Tamakoust et Toug). Ces aménagements vont permettre, d'après les pères, un allègement des charges de travail des enfants et vont pouvoir aller à l'école. Actuellement, pour aller chercher de l'eau, un aller-retour nécessite entre une heure trente et deux heures. Pour ceux qui doivent le faire trois fois par jour, ils ont besoin de quatre heures trente à six heures.

Les pères suggèrent aussi de l'aide pour l'organisation des artisans qui produisent des articles en bois (à l'exception des chaises qui demandent des capacités de stockage très élevées). L'organisation à mettre en place, dans un premier temps, jouera un rôle fondamental dans l'acquisition de la matière première (notamment le bois) et l'écoulement de la production. La population des artisans concernée actuellement s'élève à 315 et répartie dans les douars suivants : Gougass (32), Iguerroudane (58), Toug (100), Tazt (40), Amaskarli (40), Lalla Tachaout (12), Imarine (20) et Tamakoust (13). Les calculs faits avec les pères ayant participé à l'atelier ont montré qu'un gain de 0,575 DH/cuillère sera réalisé suite à une organisation de la profession. Les cuillères confectionnées étant vendues actuellement à un prix moyen unitaire de 1,30 DH.

La dernière solution proposée est d'aider les pères dans l'acquisition des fournitures scolaires. Ils proposent à ce sujet d'opérer des réductions dans les prix fournitures et d'instaurer le système de location pour les livres.

#### 4.7.2. Solutions suggérées par les pères lors des entretiens individuels.

Les propositions émises par les pères individuellement sont les suivantes (classées par ordre d'importance décroissant):

- \* Construction d'un collège et d'un internat au niveau d'Iguerferouane centre ;
- \* Aménagement des pistes ;
- \* Contrôle des instituteurs pour le respect de l'horaire de travail ;
- \* Aide des enfants pour l'acquisition des fournitures scolaires ;
- \* Création d'activités génératrices de revenus pour l'amélioration du niveau de vie de la population ;
- \* Lutte contre l'analphabétisme de la population ;
- \* Sensibilisation des instituteurs pour ne pas exploiter l'enfant ;
- \* Mise en place de cantines scolaires ;
- \* Instauration d'un système de micro- crédit pour le financement d'actions génératrices de revenus ;
- \* Généralisation des bourses scolaires pour permettre aux enfants de terminer leurs études ;
- \* Défense des droits de l'enfant au sein de l'école par l'A.P.T.E. ;
- \* Assurer le transport scolaire pour les filles ;
- \* Création d'un foyer féminin pour l'apprentissage de métiers (couture et broderie) ;
- \* Aménagements des écoles (salles de cours, toilettes, ...) ;
- \* Sensibilisation des parents sur l'intérêt de l'éducation ;
- \* Mise en place d'un enseignement préscolaire ;

- \* Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation au profit des parents sur l'intérêt de la planification familiale ;
- \* Généralisation de l'état civil à toutes les familles pour qu'elles puissent inscrire leurs enfants à l'école ;
- \* Mise en place de logements au profit des instituteurs.

#### 4.7.3. Solutions suggérées par les mères

Les solutions proposées par les mères pour lutter contre le travail des enfants sont les suivantes (par ordre d'importance décroissant):

- \* Création d'un collège à Iguerferouane centre et d'un internat ;
- \* Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation et de l'école ;
- \* Contrôle des instituteurs et prise de sanctions contre les instituteurs qui s'absentent;
- \* Création d'activités génératrices de revenus pour les femmes (élevage caprin, création de petits ateliers d'artisanat, ...)
- \* Aide des familles pour l'acquisition des fournitures scolaires (location des livres ou par des dons) ;
- \* Mise en place de programmes de lutte contre l'analphabétisme au profit des parents ou des enfants qui n'étaient jamais scolarisés ;
- \* Création d'un foyer féminin ;
- \* Suivi et contrôle des enfants par les parents et les instituteurs ;
- \* Création d'un centre de formation professionnelle ;
- \* Obliger les parents à scolariser leurs enfants et à ne pas quitter l'école et à défaut, prise de sanctions à leur encontre ;
- \* Formation des instituteurs pour leur permettre d'améliorer leur comportement avec les enfants (non usage de la violence, suivi de l'enfant, ...)
- \* Aménagement des pistes ;
- \* Réintégration à l'école des enfants ayant abandonné l'école.

#### 4.7.4. Solutions suggérées par les enfants

Les solutions suggérées par les enfants sont liées à l'éducation et sont par ordre d'importance décroissant:

- \* Création d'un système de motivation des enfants scolarisés (excursions, compétitions sportives et culturelles) ;
- \* Interdiction de l'utilisation de la violence par l'instituteur (punition physique de l'enfant) ;
- \* Mise à la disposition des enfants des kits scolaires ;
- \* Suivi et contrôle des enfants par les parents.

#### 4.7.5. Solutions suggérées par les différents intervenants

Les solutions proposées par les différents intervenants sont multiples. La liste de ces solutions est présentée ci-dessous par ordre d'importance décroissant :

- \* Création d'un collège et d'un internat à Iguerferouane centre en assurant des bourses scolaires ;
- \* Sensibilisation des parents sur l'intérêt de l'école : organisation de rencontres avec les parents et engager des discussions ouvertes ;



- \* Aménagement des pistes ;
- \* Amélioration du niveau de vie de la population par la mise en place de projets de développement à son profit (amélioration de la production bovine et caprine, plantations d'olivier, aider les artisans à s'organiser, ...);
- \* Contrôle rigoureux des instituteurs pour qu'ils fassent correctement leur travail et prise de décisions fermes à leur encontre en cas d'absence en effectuant des prélèvements sur leurs salaires ;
- \* Encadrement des A.P.T.E. pour les rendre fonctionnelles et leur permettre de créer des liens entre la population et l'école pour lutter ensemble contre l'abandon scolaire et rehausser le niveau scolaire ;
- \* Mise en place d'un programme de lutte contre l'analphabétisme ;
- \* Aménagement des écoles (salles de cours, toilettes, ...) ;
- \* Conception et mise en œuvre de programmes éducatifs appropriés aux spécificités locales ;
- \* Offre de facilités pour permettre aux enfants d'acquérir les fournitures scolaires ;
- \* Création de logements pour les instituteurs pour assurer leur stabilité ;
- \* Motivation des enfants en rendant l'école plus attractive par la l'organisation d'activités culturelles et sportives ;
- \* Rendre l'enseignement obligatoire pour forcer les gens à scolariser leurs enfants en prenant des sanctions contre ceux qui poussent l'enfant à abandonner l'école ;
- \* Mise en place d'un programme de planification familiale ;
- \* Octroi de motivations aux instituteurs : financières (pour faire la différence avec un instituteur en ville) et morale (formation continue, reconnaissance par les responsables de l'effort fourni par l'instituteur, ...);
- \* Sensibilisation des parents sur la nécessité de suivre et de contrôler leurs enfants scolarisés ;
- \* Adduction d'eau potable pour les douars non nantis (ou insuffisamment nantis) ;
- \* Sensibilisation de la population sur les conséquences d'emploi des enfants à un âge précoce (en utilisant des documentaires vidéo) ;
- \* Mise en place de l'enseignement pré- scolaire ;
- \* Mise à la disposition de chaque école d'un instituteur qui sera chargé exclusivement du soutien aux enfants dans leur scolarité pour rehausser leur niveau ;
- \* Mise en place de cantines scolaires ;
- \* Organisation d'une journée de réflexion regroupant tous les concernés pour traiter le problème de l'abandon scolaire et les moyens à mettre en œuvre pour le surmonter ;
- \* Réintégration des enfants ayant abandonné l'école.

4.7.6. Liste synthétique des solutions proposées par l'ensemble des sources d'information utilisées dans l'étude.

La synthèse des solutions proposées par toutes les sources d'informations pour cette étude a permis de recenser un total de 30 solutions. Ces propositions seront discutées dans un atelier regroupant toutes les parties concernées par cette problématique à Iguerferouane pour les traduire dans un plan d'action. La liste des solutions recensées est la suivante :

- \* Création d'un collège et d'un internat à Iguerferouane « centre » en assurant des bourses scolaires ;
- \* Création d'un centre de formation professionnelle à Iguerferouane « centre » pour les jeunes en vue d'apprendre différents métiers (soudure, menuiserie, mécanique, ...) ;
- \* Création d'un foyer féminin pour l'apprentissage de métiers (couture et broderie) ;



- \* Sensibilisation des parents sur l'intérêt de l'école : organisation de rencontres avec les parents et engager des discussions ouvertes ;
- \* Aménagement des pistes ;
- \* Amélioration du niveau de vie de la population par la mise en place de projets de développement à son profit (amélioration de la production bovine et caprine, plantations d'olivier, aider les artisans à s'organiser, ...);
- \* Instauration d'un système de micro- crédit pour le financement d'actions génératrices de revenus ;
- \* Contrôle rigoureux des instituteurs pour qu'ils fassent correctement leur travail et prise de décisions fermes à leur encontre en cas d'absence ou d'exploitation des enfants en effectuant des prélèvements directement sur leurs salaires ;
- \* Encadrement des A.P.T.E. pour les rendre fonctionnelles et leur permettre de créer des liens entre la population et l'école pour lutter ensemble contre l'abandon scolaire et rehausser le niveau scolaire ;
- \* Défense des droits de l'enfant au sein de l'école par l'A.P.T.E. ;
- \* Assurer le transport de la fille scolarisée habitant loin de l'école ;
- \* Généralisation de l'état civil à toutes les familles pour qu'elles puissent inscrire leurs enfants à l'école ;
- \* Mise en place d'un programme de lutte contre l'analphabétisme ;
- \* Aménagement des écoles (salles de cours, toilettes, ...) ;
- \* Conception et mise en œuvre de programmes éducatifs appropriés aux spécificités locales ;
- \* Offre de facilités pour permettre aux enfants d'acquérir les fournitures scolaires ;
- \* Création de logements pour les instituteurs pour assurer leur stabilité ;
- \* Assurer une formation aux instituteurs pour leur permettre d'améliorer leur comportement avec les enfants (non usage de la violence, suivi de l'enfant, ...) ;
- \* Motivation des enfants en rendant l'école plus attractive par la l'organisation d'activités culturelles et sportives ;
- \* Rendre l'enseignement obligatoire pour forcer les gens à scolariser leurs enfants en prenant des sanctions contre ceux qui poussent l'enfant à abandonner l'école ;
- \* Mise en place d'un programme de planification familiale ;
- \* Octroi de motivations aux instituteurs : financières (pour faire la différence avec un instituteur en ville) et morale (formation continue, reconnaissance par les responsables de l'effort fourni par l'instituteur, ...);
- \* Sensibilisation des parents sur la nécessité de suivre et de contrôler leurs enfants scolarisés ;
- \* Adduction d'eau potable pour les douars non nantis (ou insuffisamment nantis) ;
- \* Sensibilisation de la population sur les conséquences d'emploi des enfants à un âge précoce (en utilisant des documentaires vidéo) ;
- \* Mise en place de l'enseignement pré- scolaire ;
- \* Mise à la disposition de chaque école d'un instituteur qui sera chargé exclusivement du soutien aux enfants dans leur scolarité pour rehausser leur niveau ;
- \* Mise en place de cantines scolaires ;
- \* Organisation d'une journée de réflexion regroupant tous les concernés pour traiter le problème de l'abandon scolaire et les moyens à mettre en œuvre pour le surmonter ;
- \* Réintégration des enfants ayant abandonné l'école.

Les propositions émises par l'ensemble des acteurs enquêtés (pères, mères, enfants, différents intervenants), convergent et sont complémentaires dans une large mesure. Par exemple, la construction

d'un collège ou d'une annexe est une solution commune à la totalité des acteurs. Il est de même pour plusieurs autres solutions proposées. Il s'agit maintenant d'examiner dans un atelier quelles sont les solutions prioritaires à retenir dans le cadre d'un plan d'action. Cet exercice sera opéré dans un atelier qui regroupera l'ensemble des acteurs et aura pour objet de classer les actions à entreprendre en établissant un chronogramme pour chacune des actions. L'atelier sera également l'occasion pour débattre du partage des responsabilités (qui fait quoi dans le cadre de ce plan d'action ?).

## ANNEXES

### Annexe 1 : Guide d'entretien avec les pères lors des ateliers

1. Etablissement d'une carte générale de la commune d'Iguerferouane (croquis) de façon participative pour identifier et localiser les différentes infrastructures socio-économiques :

- Ecoles et collèges (nombre d'écoles, nombre de classes, état des écoles et des classes, nombre d'instituteurs, nombre d'élèves par niveau, nombre de filles, nombre de garçons, éloignement de l'école en Km et en temps nécessaire pour y parvenir, ...)
- Dar Attalib et Dar Attaliba (localisation, capacité, état, conditions d'accès, ...)
- Foyers féminins (nombre, localisation, activités, effectif des bénéficiaires, ...)
- Maisons de jeunes (nombre, localisation, activités, effectif des bénéficiaires, ...)
- Dispensaires et centres de santé (type, lieu, éloignement, équipement, personnel, ...)
- Eau potable (réseau AEP, bornes fontaines, sources, oueds, puits, ...)
- Electricité (date de connexion au réseau, nombre d'abonnés, ...)
- Energie solaire (date d'introduction, nombre de bénéficiaires, usages, ...)
- Voirie (réseau routier, état, ...)
- Souks, épiceries (localisation, fréquentations, ...)
- Téléboutiques (nombre, localisation, ...)
- Institutions et ONG en place (nature, nombre, objet, ...)

2. Etablissement d'une carte thématique pour identifier et localiser les activités économiques génératrices de revenus des ménages, et les types d'emploi des enfants (filles et garçons) :



- Identification des différentes sources actuelles et passées de revenus (productions végétales, productions animales, artisanat, commerce, location de la force de travail, ...)
- Situer sur la carte au niveau des différents douars les principales sources actuelles et passées de revenus de façon hiérarchisée
- Classification de la population de la fraction selon la prospérité en fonction de critères arrêtés par les populations
- Que signifie le qualificatif « enfant » pour les populations ?
- Situer sur la carte le travail des enfants en fonction de la nature et de la prédominance de l'activité (travail en agriculture, berger, bonne, artisanat, ...), et les proportions des enfants qui sont au travail par type d'activités.
- Evolution du travail des enfants au cours des 10 dernières années (tendance à la baisse, à la hausse, à la stabilité, nature des activités exercées, ...)
- Etablissement de liens (s'ils existent) entre le travail des enfants et le niveau de vie de la population.

### 3. Perceptions qu'ont les pères du travail des enfants :

- Considérant le type de travail (travail en agriculture, berger, bonne, artisanat, ...), le sexe, l'âge et les saisons d'une année, décrivez le calendrier journalier typique de l'enfant (y compris les activités de loisir).
- Parmi les activités des enfants identifiées ci-dessus, quelles sont celles qui pourraient être qualifiées de travail ?
- Quelles sont les conditions de travail des enfants (lieu de travail, horaire, risques au travail, ...).
- Qui prend la décision de faire travailler l'enfant ? (père, mère, tuteur, ...).
- Pourquoi envoyez-vous vos enfants au travail ?
- Pourquoi envoyez-vous vos enfants à l'école ?
- Pensez-vous qu'il est préférable à ce que vos enfants travaillent ou aillent à l'école ?
- Pensez-vous qu'il est possible de combiner entre le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école sans nuire à l'équilibre de l'enfant ?

### 4. Solutions proposées pour lutter contre le travail des enfants :

- Liste des solutions envisagées



- Hiérarchisation des solutions envisagées

- Niveaux de participation (contribution) de la population pour la mise en œuvre des solutions suggérées.

- Evaluation des ressources existantes et des agences susceptibles d'apporter leurs concours.

Annexe 2 : Guide d'entretien individuel pour les parents (pères et mères)

1. Présentation du cadre et des objectifs de l'étude.

2. Données générales

Douar :

Fraction :

Age :

Statut :

Niveau d'instruction :

3. Sources de revenu du ménage (de façon approximative si c'est possible)

\*Productions végétales : %

\*Productions animales : %

\*Artisanat : %

\*Commerce : %

\*Autres (à préciser): %

\*Dépenses hebdomadaires (souk) :

Comment situez-vous votre niveau de vie par rapport à la population du douar (relativement élevé, moyen, très bas, ...) ?

Que signifie pour vous le qualificatif « enfant » ?

4. Composition du ménage et activités des différents membres

N° ordreLien de parenté avec le chef du foyerAgeGenreActivités exercées (en fonction de leur importance)



5. Perceptions qu'ont les parents (pères/mères) du travail des enfants :

5.1 Considérant le type de travail (travail en agriculture, berger, bonne, artisanat, ...), le genre, l'âge et les saisons d'une année, décrivez le calendrier journalier typique de l'enfant (y compris les activités de loisir).

5.2 Parmi les activités des enfants identifiées ci-dessus, quelles sont celles qui pourraient être qualifiées de travail ?

5.3 Quelles sont les conditions de travail des enfants (lieu de travail, horaire, risques au travail, ...).

5.4 Qui prend la décision de faire travailler l'enfant ? (père, mère, tuteur, ...).

5.5 Pourquoi envoyez-vous vos enfants au travail ?

5.6 Pourquoi n'envoyez-vous pas certains de vos enfants à l'école ?

5.7 Pourquoi envoyez-vous vos enfants à l'école ?

5.8 Pourquoi vos enfants abandonnent-ils l'école ?

5.9 Pensez-vous qu'il est préférable à ce que vos enfants travaillent ou aillent à l'école ?

5.10. Pensez-vous qu'il est possible de combiner entre le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école sans nuire à l'équilibre de l'enfant ?

6. Solutions proposées pour lutter contre le travail des enfants :

6.1 Liste des solutions envisagées

6.2 Hiérarchisation des solutions envisagées



6.3 Niveaux de participation (contribution) de la population pour la mise en œuvre des solutions suggérées.

### Annexe 3 : Guide d'entretien pour les enfants

#### 1. Données générales

Douar :

Fraction :

Genre :

Age :

#### 2. Caractérisation du groupe familial

\*Nombre de frères et sœurs :

\*Nombre de personnes vivant dans le même ménage :

\*Age des frères et sœurs :

\*Niveaux d'instruction des parents et des frères et sœurs :

\*Sources de revenu du ménage (productions végétales, productions animales, artisanat, commerce, location de la force de travail, ...)

\*Occupation (activités) des frères et sœurs :

#### 3. Activités exercées par l'enfant interviewé

\*Calendrier annuel de l'enfant:

\*Calendrier journalier typique (y compris les loisirs) par rapport aux saisons identifiées :

#### 4. Profil historique des activités de l'enfant (quelques dates repères et nature des activités):

\*Scolarisation

\*Premières expériences dans le travail (âge, les forces et les pressions qui ont poussé l'enfant à travailler, ...)



\*Evolution, dans le temps, des activités exercées et des conditions de travail

5. Avantages tirés par le travail (salaire, apprentissage d'un métier, meilleure estime au sein de la famille, au sein de la société, ...)

6. Difficultés dans le travail (accidents vécus, risques d'accident, agression, violence, caractère routinier des activités exercées, ...)

7. Attitudes vis-à-vis de l'éducation et de l'école (favorables, défavorables, indifférence) et pourquoi ?

8. Perceptions qu'ont les enfants du travail des enfants :

8.1 Quand est ce que ne seras-tu plus enfant ?

8.2 Parmi les activités que tu réalises, quelles sont celles qui pourraient être qualifiées de travail ?

8.3 Qui t'a trouvé le travail que tu fais actuellement ?

8.4 Qui a pris la décision pour que tu travailles ? (père, mère, tuteur, ...).

8.5 Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à travailler ?

8.6 Quelles sont les raisons qui ont poussé les autres enfants (filles et garçons) de ton douar à travailler ?

8.7 Penses-tu qu'il est préférable de travailler ou d'aller à l'école ? Pourquoi ?

8.8 Penses-tu qu'il est possible de combiner entre le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école sans nuire à son équilibre ?

8.9 Est-ce que les enfants doivent travailler ? Pourquoi ?

8.10 Que penses-tu des enfants qui vont à l'école ?

8.11 Qu'aimerais-tu faire d'autres au lieu de travailler ?

8.12 Que penserais-tu si tu retournais à l'école aujourd'hui ?

8.13 Dans quelles conditions aimerais-tu retourner à l'école ?

9. Perspectives d'avenir :

9.1 Que penses-tu faire dans l'avenir ?

## 9.2 Quels sont tes souhaits dans la vie ?

Annexe 4 : Guide d'entretien pour les différents intervenants dans la commune d'Iguerferouane

1. Statut :

2. Ancienneté dans la commune :

3. Que pensez-vous des infrastructures socio-économiques existantes dans la commune d'Iguerferouane sur les plans quantitatifs et qualitatifs ?

Ecoles et collèges :

Dar Attalib et Dar Attaliba:

Centres de santé :

Eau potable :

Electricité :

Réseau routier :

Institutions (commune, associations, ...) :

Souk et épiceries :

Téléboutiques :

Foyers féminins :

Maisons de jeunes :

Autres (à préciser) :

4. Perceptions par rapport au travail des enfants :

4.1 Quelles sont les activités des enfants qui peuvent être considérées comme travail ?

4.2 Quelles sont les conditions de travail des enfants (lieu de travail, horaire, risques au travail, ...).

4.3 Qui prend la décision de faire travailler l'enfant ? (père, mère, tuteur, ...).

4.4 Pourquoi des enfants sont envoyés au travail ?

4.5 Pourquoi des enfants sont envoyés à l'école ?

4.6 Pourquoi des enfants ne sont pas envoyés à l'école ?

4.7 Pourquoi des enfants ont abandonné l'école ?

4.8 Pensez-vous qu'il est préférable à ce que les enfants (filles et garçons) travaillent ou fréquentent l'école ?

4.9 Pensez-vous qu'il est possible de combiner entre le travail de l'enfant et la fréquentation de l'école sans nuire à l'équilibre de l'enfant ?

4.10 Que pensez-vous des parents qui envoient leurs enfants au travail ?

5. Solutions proposées pour lutter contre le travail des enfants :

5.1 Liste des solutions envisagées

5.2 Hiérarchisation des solutions envisagées

5.3 Niveaux de participation (contribution) de l'enquêté pour la mise en œuvre des solutions suggérées.

5.4 Echancier de réalisation (établissement d'un chronogramme).

Tableau n°1 : Sources de revenus des ménages hiérarchisées.

- Activités génératrices de revenu hiérarchisées à Aït Bou Saïd
1. Elevage
  2. Productions végétales
  3. Travail salarié temporaire externe
  4. Travail salarié temporaire local
  5. Activités du commerce
  6. Activités artisanales
- Activités génératrices de revenu hiérarchisées à Aït Ounga
1. Elevage
  2. Activités artisanales
  3. Grandes cultures
  4. Travail salarié temporaire et externe des adultes
  5. Travail salarié temporaire local des adultes
  6. Travail salarié des enfants dans des étables
  7. Culture des olives
  8. Culture de l'amandier
  9. Travail salarié des enfants comme bergers
  10. Travail salarié des filles comme bonnes

Tableau n°2 : Stratification sociale de la population

Machiakhat  
 Catégorie % de la population  
 Critères de classification

- Aït Bou Saïd
- Aisés
    - \*2 à 3 vaches laitières (race locale ou croisée)
    - \*5 brebis
    - \*2 à 3 caprins
    - \*2 enfants ou plus qui travaillent à l'extérieur du douar
    - \*Plus de l'équivalent de 4 abras de semences (environ 0,65 ha) en irrigué et plus de l'équivalent de 8 abras (environ 1,33 ha) en bour.
    - Moyens 60\*SAU de 0,30 ha en bour et 0,30 ha en irrigué
  - Démunis
    - \*1 à 2 vaches laitières (race locale ou croisée)
    - \*1 à 2 brebis
    - \*1 à 2 enfants qui travaillent à l'extérieur
  - 20\*Ont des enfants (4 à 5) relativement jeunes (10 ans et moins)
    - \*Ne vivent plus avec les parents
    - \*Ne possèdent pas de terres agricoles

- \*Exercent un travail temporaire au niveau local ou externe.
- \*Ont des enfants qui travaillent en tant que bergers
- \*Ont des filles qui travaillent en tant que bonnes Les plus démunis 12 \*Vieux, veuves, ... qui vivent seuls
- \*Dépendent des autres membres du douar pour leur survie. Aït Ounga Aisés 10 \*S.A.U. > 7 ha (bour)
- \*Plus de 20 têtes ovines
- \*Plus de 3 têtes bovines
- \*Plus de 50 pieds d'olivier
- \*Ont 2 enfants ou plus qui travaillent à l'extérieur dans des cafés, commerces, ...
- \*Ont de grandes maisons (plus de 7 pièces) qui sont relativement bien équipées
- \*Certains ont des épiceries
- \*Commercialisent les articles d'artisanat produits par la classe moyenne. Moyens 60 \*Pratiquent l'activité artisanale (confection des louches, fourchettes, chaises, ...)
- \*S.A.U. située entre 0,5 ha et 7 ha
- \*Ont en moyenne 8 têtes ovines et 1 à 2 bovins
- \*Ont des enfants qui travaillent à l'extérieur principalement dans le secteur de la construction
- \*Ont moins de 50 pieds d'olivier
- \*Ont des maisons dont le nombre de pièces est compris entre 3 et 7 Démunis 30 \*Sans terre ou possèdent moins de 0,5 ha
- \*Ne possèdent pas d'élevage et d'olivier
- \*Ont beaucoup d'enfants (plus de 8)
- \*Ont des enfants qui travaillent en tant que bergers salariés dans d'autres régions
- \*Ont des enfants qui travaillent en tant qu'ouvriers dans des étables de bovin- laitier
- \*Ont des filles qui travaillent en tant que bonnes
- \*Ont de petites maisons (2 pièces en moyenne)

Tableau n°3 : Caractéristiques des différentes catégories d'enfants

- Fraction Catégories d'enfants Caractéristiques : activités éventuelles Aït Bou Saïd 1 : Garçons dont l'âge est inférieur à 13 ans et non scolarisés \*Un garçon par famille est chargé du gardiennage du troupeau familial quand son effectif dépasse une dizaine
- \*Apport des repas aux personnes qui font la moisson, le labour ou qui récoltent les olives
  - \*Recherche de l'eau potable (douars non nantis)
  - \*Pratique de jeux (football en particulier) 2 : Garçons dont l'âge est inférieur à 13 ans et scolarisés \*Ecole (6 heures par jour)
  - \*Recherche de l'eau
  - \*Apport des repas aux personnes qui font la moisson, le labour ou qui récoltent les olives
  - \*Pratique de jeux (football) 3 : Garçons de 13 à 15 ans et non scolarisés \*Aide familial : ramassage des olives, ramassage des céréales, ... Le garçon fait tout ce que fait son père sur l'exploitation à l'exception des activités suivantes : labour, gaulage des olives, battage des céréales, irrigation pendant la période estivale et la commercialisation des produits.
  - \*Pratique de jeux (football) 4 : Garçons de 13 à 15 ans et scolarisés \*Mêmes activités que la catégorie 3 en plus de :
  - \*Apprentissage du coran au niveau de la mosquée
  - \*Fréquentation de l'école

- \*Pratique de jeux (football)5 : Filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et non scolarisées\*
- \*Recherche de l'eau potable
- \*Aide à l'éducation des enfants (s'occupe du bébé quand la mère est occupée)
- \*Vaisselle
- \*Fauchage des fourrages
- \*Gardiennage de la vache laitière et/ou de la chèvre6 : Filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans et scolarisées\*
- \*Mêmes activités que la catégorie 5 en plus de :
- \*Fréquentation de l'école7 : Filles dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans et non scolarisées\*
- \*Mêmes activités que la catégorie 6 en plus de :
- \*Préparation des repas
- \*Lessive
- \*Préparation du pain8 : Filles dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans et scolarisées\*
- \*Mêmes activités que la catégorie 7 en plus de :
- \*Fréquentation de l'écoleAït Ounga1 : Garçons dont l'âge est inférieur ou égal à 10 ans\*
- \*Fréquentation de l'école
- \*Apport des repas aux moissonneurs, aux personnes qui font le labour, ...
- \*Recherche d'eau
- \*Gardiennage de la vache laitière et/ou deux à trois brebis
- \*Ramassage des olives
- \*Pratique de jeux (football)2 : Garçons dont l'âge est situé entre 11 et 15 ans\*
- \*Gardiennage du troupeau familial ou en tant que salarié chez d'autres propriétaires et à l'extérieur du douar
- \*Conduite d'élevage bovin laitier en tant que salarié
- \*Aide familial lors des moissons
- \*Exercice d'un travail salarié à l'extérieur du douar et au niveau des grandes villes (Marrakech, Casa, ...) dans un café, un commerce, ...
- \*Aide familial dans l'exercice de l'activité artisanale
- \*Fréquentation de l'école3 : Filles dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans\*
- \*Fréquentation de l'école
- \*Recherche de l'eau potable
- \*Aide à l'éducation des enfants (bébés)
- \*Lessive (habits des bébés) et vaisselle
- \*Ramassage des olives et recherche du bois4 : Filles dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans\*
- \*Ensemble des activités ménagères (préparation du pain et des repas, lessive, ...)
- \*Recherche de fourrages et du bois dans les alentours du lieu d'habitat
- \*Entretien de l'élevage (nettoyage, traite, ...)
- \*Aide lors de la moisson des céréales, ramassage de la production et son transport à dos
- \*Ramassage des olives
- \*Fréquentation de l'école

Tableau n°4 : Quelques données relatives au travail des garçons à Aït Ounga

Douar	Nombre de bergers salariés (ovin, caprin)	Nombre d'enfants salariés chargés de l'élevage bovin laitier	Nombre d'apprentis en artisanat	Imarine
7013	Aguersghima	28100	Lalla	
Tachaout	618	Anazza	4050	Tamazagharte
0619	Ighil	040	Tabya	006
Tamakoust	3125	Iguer	doudane	0015
Am askarli	2112	Gougass	1010	Toug
1012	Tanazt	0010	Ikharkhoudane	016
Aït Zbair	105	Tihouna	0010	Iferdessa
020	Total	2724	301	

Tableau n°5 : Statistiques relatives au travail des filles comme bonnes

Aït Ounga Effectif des filles salariées employées comme bonnes Aït Bou Saïd Effectif des filles salariées employées comme bonnes  
 Imarine 3 Tizi N'Segude 18 Aguersghima 2 Issfel 10 Lalla Tachaout 3 Iznagan 0 Anazza 1 Taourirt 5 Tamazzagharte 5 Taddart 1 Ighil 1 Igrouka 4 Tabya 0 Tasselt 3 Tamako ust 4 Iguin 1 Iguerdoudane 1 Agourd 1 Amaskarli 1 Aït Zifa 3 Gougass 1 Segan 3 Toug 2 Amoutou 1 Tanazt 0 Asaka 5 Ikharkhoudane 0 Aslioum 5 Aït Zbair 3 Izamrane 0 Tihouna 0 Imallahane 1 Iferdessa 5 Tizi N'Tzegart 1 Total 32 Total 41

Tableau n°6 : Calendrier journalier typique des enfants

Catégories d'enfants Nature des activités et temps consacré/activité Berger salarié\* En été : de 5 heures du matin jusqu'à midi ; déjeuner et repos jusqu'à 15 heures et puis gardiennage du troupeau de 15 heures jusqu'à 19 heures.

\*En hiver : Départ le matin à 7 heures jusqu'à 17 heures (sans interruption) et le repas est pris sur les parcours. Enfant salarié chargé de l'élevage bovin laitier 1. En été

\*Traite des vaches : de 5 heures à 6 heures 30

\*Nettoyage de l'étable : de 6 heures 30 à 8 heures 30

\*Distribution des aliments (son, orge, ...) : de 8 heures 30 à 9 heures

\*Fauchage de l'herbe : de 9 heures à 12 heures

\*Déjeuner et repos : de 12 heures à 15 heures

\*Traite des vaches : de 15 heures à 16 heures

\*Distribution des aliments : de 16 heures à 16 heures 30

\*Nettoyage de l'étable : de 16 heures 30 à 18 heures

\*Fauchage de l'herbe : de 18 heures à 20 heures

## 2. En hiver

L'ensemble des activités ci-dessus est réalisé sauf que la traite n'est faite qu'une fois par jour, le temps consacré au repos est plus court (une demi heure pour le déjeuner) et la journée démarre à 7 heures et se termine à 17 heures 30 (Al maghrib). Apprentis en artisanat\* Confection de cordes en doum

\*Polissage des articles confectionnés

\*Pause des cordes en doums sur les chaises

\*Coupe du bois

La journée démarre à 7 heures et se termine à 17 heures avec une pause d'une demi heure pour prendre le déjeuner. Aide familial (garçon dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans)\* Réveil, prise du petit déjeuner : de 7 heures à 7 heures 30

\*Fréquentation de l'école (si l'enfant est scolarisé) : de 7 heures 30 à 14 heures

\*Prise du déjeuner : de 14 heures à 14 heures 30

\*Recherche de l'eau potable : de 14 heures 30 à 16 heures

\*Apport des repas aux personnes qui font la moisson, le labour ou qui récoltent les olives (variable en fonction des saisons) : temps consacré environ une heure

\*Pratique de jeux (football) : de 17 heures à 19 heures 30

\*Dîner : de 19 heures 30 à 20 heures

\*Coucher : à 20 heures Aide familial (garçon dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans)\* Réveil et prise du petit déjeuner : de 7 heures à 7 heures 30



\*Réalisation de l'ensemble des activités en fonction de la saison (sarclage, binage, ramassage des olives, désherbage, moisson, ...) à l'exception du labour, gaulage des olives, battage des céréales, irrigation pendant la période estivale et commercialisation des produits.

\*Pratique de jeux (football et jeux de cartes) : environ 2 heures et demi par jour (de 17 heures à 19 heures 30)

\*En plus pour les enfants scolarisés : fréquentation de l'école (4 heures par jour) et apprentissage du coran (2 heures par jour : de 6 heures à 8 heures). Fille salariée comme bonne\*Préparation du petit déjeuner, réveil des enfants : de 6 heures à 8 heures

\*Préparation du déjeuner, vaisselle, lessive : de 8 heures à 12 heures

\*Prise du repas, vaisselle et repos : de 12 heures à 14 heures

\*Lessive, repassage des vêtements : de 14 heures à 17 heures

\*Préparation du goûter et accueil des enfants : de 17 heures à 18 heures

\*Préparation du dîner, contrôle des enfants, vaisselle, accompagnement des enfants pour se coucher : de 18 heures à 23 heures Aide familiale (fille dont l'âge est inférieur ou égal à 11 ans « Tarrat »)

\*Réveil et prise du petit déjeuner : de 7 heures à 7 heures 30

\*Fréquentation de l'école (pour la fille scolarisée) : de 7 heures 30 à 12 heures

\*Prise du déjeuner : de 12 heures à 12 heures 30

\*Vaisselle : de 12 heures 30 à 13 heures

\*Repos : de 13 heures à 14 heures

\*Recherche de l'eau : de 14 heures à 15 heures

\*Gardiennage de la vache : de 15 heures à 17 heures

\*Prise en charge du bébé : de 17 heures à 18 heures Aide familiale (fille dont l'âge est situé entre 12 et 15 ans « Tamaggout »)\*Réveil et préparation du petit déjeuner : de 6 heures à 7 heures 30

\*Départ à l'école (si la fille est scolarisée) : de 7 heures 30 à 12 heures

\*Prise du déjeuner : de 12 heures à 12 heures 30

\*Lessive : de 13 heures à 15 heures

\*Recherche de l'herbe pour la vache et/ou recherche du bois: de 15 heures à 17 heures

\*Préparation du pain : de 17 heures à 19 heures

\*Préparation du dîner : de 19 heures à 20 heures

\*Vaisselle : de 20 heures à 20 heures 30

\*Coucher : à 21 heures